MAIRIE DES 13ÈME ET 14ÈME ARRONDISSEMENTS

CONSEIL D'ARRONDISSEMENTS

Mardi 16 avril 2024

La Séance est ouverte à 16h03, sous la présidence de Madame Marion BAREILLE, Maire du 7ème Secteur de Marseille.

Madame BAREILLE.- Mesdames et Messieurs je vous prie de rejoindre vos places s'il vous plaît. Et je vais demander à Madame MAKHLOUFI de procéder à l'appel. Merci.

(Madame MAKHLOUFI procède à l'appel nominal des Conseillères et des Conseillers)

LE QUORUM ÉTANT ATTEINT, LE CONSEIL D'ARRONDISSEMENTS PEUT DÉLIBÉRER.

Approbation du compte rendu in extenso de la séance du Mardi 13 février 2024 à 16h.

Madame BAREILLE.- Merci Madame MAKHLOUFI. Nous allons maintenant passer à l'approbation du compte rendu in extenso de la séance du mardi 13 février 2024 à 16h.

Est-ce qu'il y a des prises de parole ? Monsieur DUDIEUZERE.

Monsieur DUDIEUZERE.- Oui, merci Madame le Maire. Je souhaiterais profiter de l'approbation de ce procès-verbal pour revenir, si vous me le permettez, bien entendu, et si vous me donnez la parole, pour revenir quelques minutes sur les échanges que nous avons eus concernant les derniers rapports, qui concernaient les travaux de la place de la Rose et le parking Scholl Chaumel. Très bien, écoutez, je vous remercie.

Donc effectivement sur ce dernier rapport, qui concernait les travaux de la place des écoles de la Rose et du parking Scholl Chaumel, nous avions eu des échanges et des interventions assez fournies, j'étais moi-même intervenu pour notre groupe, et j'avais donc demandé, entre autres, que j'espérais que ces travaux se feraient en concertation avec l'ensemble des CIQ, des habitants, et également des élus, de tous bords politiques. Ce à quoi j'avais eu, donc, une réponse de la majorité municipale, en la personne de Madame BENAOUDA, qui m'avait répondu, je cite, texto, ce qu'il y a marqué sur le PV : « Il y a des travaux qui vont être lancés, bien évidemment en concertation aussi, et je félicite ma collègue Nacera BENMARNIA qui va lancer très prochainement des concertations avec les habitants, le CIQ, les commerçants », etc. Or, nous avons appris, moi je reçois un message il y a quelque temps d'un habitant, qui me dit « Monsieur DUDIEUZERE, on ne comprend pas, qu'est-ce qui se passe », il y a eu une réunion le 27 mars à 17h30, à l'école Rose Place, une réunion de concertation organisée par la Ville de Marseille sur, justement, ces travaux du parking Scholl Chaumel et de la place de la Rose. Or il se trouve que manifestement, personne, ou en tout cas aucun élu, que ce soient conseillers départementaux, apparemment même vous, Mairie de Secteur, n'avez été conviés à cette réunion. Donc on ne prend pas vraiment le chemin de réunions qui se feraient en concertation, comme il nous avait été confirmé pourtant, même en Conseil municipal, puisque c'est un sujet qui avait été abordé également en Conseil municipal, et on nous avait confirmé que « bien évidemment, tout cela se ferait en concertation ». On ne prend pas vraiment le chemin d'une concertation, pour ces travaux de la Rose. Voilà.

Et également une deuxième petite remarque, si vous me le permettez, si je n'abuse pas de ce temps de parole, c'est qu'on constate de plus en plus, dans ce

genre de réunions, et nous l'avons encore vu samedi matin, lors du CIQ de la Bastide Longue, que les élus de la majorité municipale, de la Ville de Marseille, sont représentés, remplacés même, par des fonctionnaires qui viennent intervenir à leur place. Alors moi je n'ai absolument rien contre les fonctionnaires, qu'il y ait des fonctionnaires qui viennent se rajouter, lors des réunions, pour amener des clarifications sur certains dossiers, il n'y a aucun souci. Par contre que les fonctionnaires interviennent à la place des élus, là, je trouve que c'est quand même gênant, surtout quand ça devient répétitif, car je rappelle que ce sont les élus qui ont mandat du peuple pour intervenir, ce ne sont pas les fonctionnaires. Et donc je trouve extrêmement gênant qu'il y ait de plus en plus de fonctionnaires qui viennent représenter, remplacer des élus. Alors je ne sais pas, peut-être qu'ils ne sont pas assez nombreux ou qu'ils ne sont pas motivés pour venir à ces réunions, mais je trouve assez dommage qu'il y ait systématiquement des fonctionnaires qui remplacent les élus de la Ville de Marseille sur notre secteur. Je vous remercie, Madame le Maire, de m'avoir laissé la parole.

Madame BAREILLE.- Merci Monsieur DUDIEUZERE. Je ne sais pas si vous souhaitez, du coup, répondre ? Madame BOUKRINE.

Madame BOUKRINE.- Merci Monsieur DUDIEUZERE. J'aimerais bien avoir ce listing des événements, parce que je n'ai pas tout retenu, où les élus sont remplacés par des fonctionnaires... Voilà, vous me donnerez la liste, et on fera le point, merci.

Madame BAREILLE.- Merci Madame BOUKRINE. Alors je pense que Monsieur DUDIEUZERE parlait des Assemblées générales des CIQ, en règle générale. Et je confirme également qu'il y a eu cette réunion de concertation qui a été menée par la Ville de Marseille, où nous n'étions pas invités, et nous l'avons également appris par des habitants. Et je remercie mon adjoint Frédéric PICARELLI, qui a pu s'y rendre au pied levé... mais voilà. Je ne sais pas si vous étiez également conviés, parce que je crois que vous n'étiez pas non plus présents, donc je ne sais pas si Madame BENAOUDA et vos collègues vous étiez informés de cette réunion. Mais je me joins à ce que vous avez dit, je pense que c'est un projet, quand même, qui est assez déterminant, on parle de 700 000 euros. Ce serait effectivement bien que tous les élus, quelles que soient les collectivités, les étiquettes politiques, soient invités à ces concertations avec les habitants, bien évidemment les premiers concernés sont les habitants. Pour que nous puissions tous travailler intelligemment. Merci.

Madame BENAOUDA.- Je voulais juste intervenir sur ce que vous dites. Concernant la réunion qui a été lancée, dans un premier temps, c'est une réunion, une concertation, sur la Rue des Enfants, et ce n'était pas porté sur le projet de Scholl Chaumel, sur les grands travaux de Scholl Chaumel. Là il va y avoir des dates qui vont être données, et je voulais juste rectifier ça. Mais le premier rendez-vous qui a été donné aux habitants et aussi à l'école Rose Place, c'était concernant la Rue des Enfants.

Madame BAREILLE.- Très bien Madame BENAOUDA et n'hésitez pas à me demander la parole, que je vous donnerai très volontiers. Et encore une fois, je crois que vous n'étiez pas à la réunion, mais c'était vraiment sur le parking, notamment, des Glycines, je ne crois pas que c'était sur la Rue des Enfants, sachant que ce projet est caduc. Puisque cela faisait partie des écoles qui ont été ciblées par la Mairie centrale, sans forcément, encore une fois, nous concerter, et on les avait mis en garde en leur disant « Attention, je ne pense pas que ce soit réalisable sur cette école » puisque, pour la connaître, je ne pense pas effectivement que tout le

monde connaisse les spécificités des écoles sur le secteur, nous avons des parkings à l'intérieur d'une école. C'est du jamais vu, mais ça existe à Marseille, et donc ça paraît un peu compliqué de fermer l'accès d'une école quand on a une trentaine de véhicules qui entrent et qui sortent de l'école chaque jour. Et donc effectivement cette école ne fait plus partie du plan, du projet de la sécurisation des écoles.

Donc je vous propose de passer au vote. Qui est contre ? Qui s'abstient ? Adopté, je vous remercie.

LE COMPTE RENDU DE LA SÉANCE DU MARDI 13 FÉVRIER 2024 EST ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

RAPPORT N° 24-017 7S

FINANCES - Compte d'exécution de l'État Spécial du 7e groupe d'Arrondissements pour 2023.

Madame BAREILLE.- Et je vous propose que nous passions aux 20 rapports de cette séance. Nous allons démarrer par le Compte d'exécution de l'État Spécial du 7e groupe d'arrondissements pour 2023. Je vous rappelle que je ne peux pas être présente lors de ce rapport, et donc je vais laisser ma place à ma deuxième adjointe, Céline AYCARD, puisque mon premier adjoint, Denis ROSSI, est retenu en Préfecture, mais il ne devrait pas tarder. Merci.

Madame AYCARD.- Bonjour à tous, comme vous a dit Madame le Maire, je prends sa place juste pour donner la parole à notre collègue Pierre-Olivier KOUBI-FLOTTE, qui va nous présenter le compte d'exécution du budget de la Mairie du 7e secteur. Merci.

Monsieur KOUBI-FLOTTE.- Merci Madame le Deuxième Adjoint, mes chers collègues. Donc notre Conseil est saisi d'une demande qui vise à examiner ou à délibérer sur le Compte d'exécution du budget 2023. Le 2 novembre 2022, nous avons voté l'État Spécial, c'est-à-dire le budget de notre Mairie d'arrondissements, ce budget a été exécuté au cours de l'année 2023 et nous, aujourd'hui, nous rendons compte de cette exécution, et nous devons la valider.

Alors, je vous rappelle, mais vous le savez, que les seules recettes qui constituent ce budget proviennent des dotations de fonctionnement et d'investissements qui nous sont attribuées par la Mairie centrale, qui est d'ailleurs tenue de le faire, pour nous, comme pour chaque Mairie de Secteur, sur l'année 2023. L'ensemble de ces deux dotations, fonctionnement et investissements, s'est élevé à 3 312 513 euros. De manière très résumée, et vous le savez déjà, mais je le rappelle, le fonctionnement, c'est l'entretien des équipements transférés, et l'investissement, ça s'appelle « investissement », mais le terme est exagéré et pas très juste, l'investissement c'est des dépenses d'amélioration, des petites dépenses, du petit investissement visant à améliorer les équipements qui nous sont transférés. Donc, le total de ces deux sommes s'est élevé, pour l'année 2023, à 3 312 513 euros.

À cette somme-là, de 3 millions, se sont rajoutés des reports à nouveau. Des reports à nouveau, ce sont des soldes disponibles des exercices antérieurs, qui se rajoutent, et qui étaient assez importants, pour plein de raisons, notamment à cause du Covid qui a fait que, pendant plusieurs exercices, toutes les missions, notamment d'animations, de notre Mairie de Secteur n'ont pas pu être réalisées. C'est la raison pour laquelle nous avions en début d'exercice 2023 un report à nouveau assez conséquent, de telle sorte que sur l'année 2023, nous avions un

montant global de budget de 7 073 000 euros, très exactement 7 073 293 euros. Donc on retient 7 073 000 euros, qui est la somme, je le répète, du budget voté pour l'exercice 2023 et des reports des soldes à nouveau disponibles.

Sur cette somme de 7 073 000 euros, le montant total des dépenses engagées pendant l'année 2023 s'est élevé à 4 713 950 euros. Donc il y avait 7 073 000 de budget, mais « budget » je mets des guillemets, parce que c'est budget plus report, mais ça fait trois fois que je le dis, je crois que maintenant vous avez compris, donc on avait 7 millions de budget disponible, on a dépensé 4 713 950 euros. C'est-à-dire que l'on a dépensé 66,6 % du budget inscrit. Mais j'insiste, on n'a pas dépensé 66 % de notre budget, on a dépensé 66 % des sommes inscrites que l'on pouvait dépenser. Si l'on compare les sommes que l'on a dépensées, qui s'élèvent à 4 713 950 euros, avec le budget qui a été voté, et qui, je le rappelle, s'élève à 3 312 000 euros, on a dépensé 142 % du budget. On a dépensé 142 % du budget qui était prévu, et pourquoi on l'a dépensé ? D'abord parce qu'il y avait des besoins, je vous parlerai tout à l'heure des dépenses que l'on a faites, des équipements transférés, mais on l'a dépensé, je le répète, d'abord parce qu'on en avait besoin, mais surtout parce qu'on avait ce report à nouveau qui a permis, cette année, de dépenser plus que ce qui avait été voté. Et même, je vous donnerai le chiffre tout à l'heure, il reste encore un report à nouveau, qui est reporté pour l'exercice 2024, exercice 2025.

Alors, si maintenant on rentre un peu plus dans le détail et qu'on fait la différence entre ce qui a été dépensé au titre de la section d'investissements et ce qui a été dépensé au titre de la section de fonctionnement, on arrive aux deux chiffres suivants : section d'investissements, qui sont, je le répète, des relatifs petits achats, nous avons dépensé 629 614 euros ; si on analyse la section de fonctionnement, et la section de fonctionnement c'est la plus importante, puisque c'est l'animation, et puis l'entretien des équipements transférés, nous avons dépensé 4 084 435 euros.

Je voulais vous rappeler les équipements transférés dont nous avons la charge. La Mairie du 13-14 a la charge de l'entretien de 161 équipements. C'est quand même, je ne sais pas si on s'en rend compte, enfin, je pense que vous vous en rendez compte, mais 161 équipements, c'est énorme. Dans ces 161 équipements, il y a 20 gymnases scolaires, 83 plateaux sportifs, mini-foot, jeux de boules, 28 équipements sociaux et 30 espaces verts.

Le solde, les reports à nouveau de l'an dernier, que l'on a consommés, je vous l'ai déjà dit, on en a consommé une partie, ce qui nous a permis de consommer plus que notre budget, mais on n'a pas tout consommé. Il reste, à la fin de l'exercice 2023, un solde de report à nouveau de 2 163 138 euros, donc qui va se reporter sur l'exercice 2024-2025, et qui permettront de faire face aux besoins d'entretien des équipements transférés.

Donc là je vous ai donné les chiffres globaux, les grandes masses que vous devez connaître, et maintenant, je vais rentrer un peu plus dans le détail des dépenses, parties de dépenses. On a une difficulté de compréhension qui est liée à la comptabilité publique, c'est que toutes les dépenses nous sont présentées par fonction, et pas par nature. Par fonction, cela veut dire que l'on va nous mettre : « dépenses déplacements », « dépenses alimentation », et l'on va voir des sommes globales, mais dans ces « dépenses alimentation », il y a tout. Il y a l'alimentation des enfants, il peut y avoir l'alimentation quand des personnes viennent faire un spectacle, donc le poste « alimentation », il n'est pas extrêmement, forcément, précis. Quand on va voir une fonction « travaux », eh bien c'est tous travaux. On ne

sait pas forcément si c'est un centre d'animation, si c'est... il n'y a pas grand-chose... un jardin, etc. Les dépenses « transports », c'est pareil, cela peut-être à la fois des transports scolaires, des transports sportifs... Donc comme on a cette difficulté, mais qui est une contrainte légale de présentation de la comptabilité par fonctions, on a un petit peu retravaillé les sommes qui vous sont données, pour vous donner des informations par nature.

Donc aujourd'hui, ce qu'il faut savoir, c'est que les dépenses les plus importantes, en termes de montant, concernent les activités qui sont liées à l'accueil des enfants. Par exemple, toutes les dépenses de la ligne 60623 « alimentation » concernent principalement l'accueil des enfants. Les dépenses qui sont liées, qui relèvent de la ligne 6228 et qui s'appellent « rémunérations diverses » concernent, là encore, des prestations de service destinées principalement aux enfants. Les dépenses qui apparaissent dans la ligne 6247, « transports collectifs », concernent, là encore, majoritairement, le déplacement des enfants. Les dépenses qui apparaissent de manière globale dans la ligne 6288 « autres services extérieurs », dont on ne sait pas forcément ce qu'il y a derrière, eh bien derrière ce terme, « autres services extérieurs », ce sont des droits d'entrée dans des parcs, dans des cinémas, pour les enfants.

Deuxième poste de dépenses important par fonction, et là par fonction ce serait « travaux d'entretien et d'aménagement des équipements », là vous avez encore quatre lignes : ligne 61521, qui concerne l'entretien et la réparation de terrains, ligne 615221 « entretien et réparations de bâtiments publics ». Enfin, et je pense que je vais m'arrêter avec les exemples, parce qu'on pourrait continuer pendant très longtemps, ligne 45811 « travaux d'urgence et de proximité », là encore, ce sont des travaux qui sont destinés à l'entretien et l'aménagement des équipements transférés. J'ai une ligne qui fait encore quelques pages, mais bon, voilà, je pense que l'on a une vision globale suffisante pour voter.

Donc, Madame le Deuxième Adjoint, je vous demande, s'il vous plaît, de bien vouloir mettre ce rapport aux voix.

Madame AYCARD.- Y a-t-il des prises de parole ? Monsieur BENFERS.

Monsieur BENFERS.- J'allais dire Madame le Maire, je suis désolé... Madame la Deuxième adjointe, chers collègues, merci Monsieur KOUBI-FLOTTE d'avoir vulgarisé tous ces chiffres, qui sont des fois du chinois pour certains d'entre nous. Alors si j'entends bien, avec les reports à nouveau dus au Covid, il y avait un budget conséquent qui a été dépensé pas totalement. Mais j'ai une question un peu plus précise, est-ce que vous avez la possibilité, vous, ou Madame la Deuxième adjointe, de nous dire sur quels postes signifiants ou éléments signifiants, au-delà de ceux que vous nous avez dits, les places de ciné pour les enfants, et c'est très bien, et les frais de déplacement... Est-ce que la Mairie du 13-14 a dépensé cet argent qui était en disponibilité dans des choses qui nous... Pardon ? Oui, voilà, il y a 2 millions encore dans les caisses, qui vont repartir en report à nouveau, mais sur ceux qui ont été dépensés en sus du budget habituel, est-ce qu'on peut avoir quelques pistes ou quelques éléments un peu plus parlants ? Merci.

Madame AYCARD.- Alors si vous voulez bien, on va faire passer les questions, comme ça on répondra ensemble sur toutes les questions qui sont posées.

Madame BOUKRINE.- Merci. En fait moi ce qui m'interpelle, c'est que depuis le début de ce mandat, sur cette Mairie de secteur, Covid ou pas, on a eu des reports de budget, des reports à nouveau, des reports à nouveau... On est en 2024,

il y a encore du report à nouveau alors qu'on se rend compte, et on le voit, ce secteur, c'est le plus déficitaire en tout. En transports, en moyens, en équipements... Je ne sais pas à combien va s'estimer le report d'ici à la fin du mandat, si des actions concrètes ne sont pas menées, pour justement combler ce déficit et corriger ce qui ne va pas sur ce secteur. C'est un secteur qui a le plus besoin, et on devrait faire plus pour ceux qui ont le plus besoin. Et on se rend compte que ce budget est encore reporté. Donc ce n'est pas, pour moi, même si je ne vais pas dans les détails, merci à Monsieur KOUBI-FLOTTE de nous avoir expliqué les lignes par ligne, mais si vous voulez, pour quelqu'un qui a un regard extérieur, ce qu'on peut retenir, c'est qu'on ne peut pas reporter indéfiniment des budgets, alors qu'on est sur un secteur qui a des besoins flagrants. Voilà ma question, donc à quand...

Madame AYCARD.- Merci Madame BOUKRINE

Madame BOUKRINE.- ... reportez-vous le budget, et peut-être qu'il est temps de commencer à agir pour...

Madame AYCARD.- On a bien compris votre question

Madame BOUKRINE.- ... améliorer les choses sur ce secteur. Merci.

Madame AYCARD.- Je crois que, Monsieur le Sénateur, vous vouliez parler aussi ?

Monsieur RAVIER.- Merci Madame la Deuxième Adjointe, merci à Monsieur KOUBI-FLOTTE de nous avoir démontré qu'on pouvait dépenser 142 % du budget avec un reste de 2 millions d'euros. C'est quand même une comptabilité de haut vol. Je crois que le ministre de l'Économie, Bruno LE MAIRE, peut prendre exemple sur vous. Tout dépenser et même au-delà, avec 2 millions de report... C'est une façon de présenter les choses. Mais je vous taquine, ce n'est pas moi qui vous blâmerais de ne pas avoir tout dépensé. Chaque euro est précieux et il est vrai que ce secteur a besoin d'investissement, d'entretien de ses équipements. Ils sont au nombre de 160 et l'on pourrait croire que, exiger même qu'il faut tout dépenser tout de suite. Il faut quand même savoir raison garder et prendre le temps de bien déterminer les priorités, et il y en a tellement, tout est prioritaire et il faut être, j'allais dire, raisonnables et raisonnés. Pour vous aider à...

Et quand même je vous alerte, Monsieur KOUBI-FLOTTE, sur le fait que si vous ne dépensez pas, alors je ne veux pas dire tout et son contraire, mais si vous ne dépensez pas, cette Mairie, la Mairie centrale, cette majorité pourrait adopter l'attitude qui avait été celle de la majorité précédente, que de vous piller. D'estimer que puisque vous ne dépensez pas, eh bien elle va ponctionner 100, 200, 300, 500 000 euros, comme elle l'avait fait alors que nous étions à la tête de cette Mairie, au bout, seulement, de deux années je crois. Et il y avait je crois déjà un report de la municipalité précédente, dirigée par Monsieur HOVSEPIAN, qui lui, déjà, n'avait pas tout dépensé, et nous, nous étions là depuis seulement deux ans, et 160 équipements, nous prenions le temps de vraiment savoir quelles étaient les urgences, eh bien la Mairie centrale nous est tombée dessus, en nous disant, du jour au lendemain, « Puisque vous ne dépensez pas, on vous prend 500 000 euros ». Chez Madame GHALI, ils avaient pris le double, puisqu'elle avait 2 millions de report, de son propre report. Ça c'était une information qui était passée inaperçue, par contre nous, on nous en avait fait le grief. Donc voilà, soyez vigilants, parce que si les méthodes sont les mêmes, vous allez vous retrouver un jour avec un pillage en bonne et due forme.

Et pour vous aider à dépenser, je voudrais revenir sur ce qu'avait envisagé Madame le Maire précédente, Madame D'ANGIO, la création d'un centre

aéré spécial petite-enfance, pour les moins de 6 ans, à la Batarelle, au centre d'animation du Chemin des Grives. C'est un projet qui était vraiment sur les rails et qui avait rencontré, comment dirais-je, un soutien, je dirais, de toutes les institutions. Elle avait demandé à Madame le Maire, Madame BAREILLE, où en était ce projet et la dernière fois qu'elle a eu une réponse, ça remonte à deux ans. Depuis, plus de nouvelles. Voilà un beau projet au service des habitants, des familles, des enfants, qui nécessite, évidemment, un investissement, et ensuite un entretien de la Mairie de Secteur, et dont on ne voit toujours pas la mise en application, la création. Donc je voulais savoir où ce projet en était aujourd'hui. Merci.

Madame AYCARD.- On va laisser la parole à Monsieur DUDIEUZERE.

Monsieur DUDIEUZERE.- Oui, merci Madame la Deuxième adjointe, très rapidement, je crois que je vais vous faire la même réflexion que je vous avais déjà faite l'année dernière, c'est-à-dire que nous aurions bien aimé avoir, mais peut-être que c'est Madame le Maire qui va s'y coller lorsqu'elle va revenir, on aurait bien aimé avoir, au-delà de la présentation des chiffres, toujours très précise, très pointue, que nous a fait Monsieur KOUBI-FLOTTE, avoir une traduction un peu plus littérale, si je puis dire, des actions, de tout ce que vous avez fait durant cette année écoulée. Quels équipements transférés vous avez rénovés, quelles manifestations vous avez faites, voilà, je crois que c'est important de le savoir, c'est beaucoup plus parlant non seulement pour nous, mais surtout pour les habitants. Puisque là on parle d'argent public, c'est l'argent des impôts des habitants, et donc je crois que les habitants ont le droit de savoir, alors encore une fois au-delà de ces chiffres, qui sont, comme l'a dit tout à l'heure Monsieur BENFERS, parfois un peu obscurs pour certains, de savoir précisément ce qui a été fait sur l'année écoulée. Je crois d'ailleurs que cela fait un petit moment, me semble-t-il, sauf erreur de ma part, que vous n'avez plus sorti votre magazine municipal des 13e et 14e arrondissements. Donc voilà, cela serait bien que les habitants de notre secteur puissent savoir, précisément, et concrètement ce que vous avez fait sur l'année écoulée. Je vous remercie.

Madame AYCARD.- Je vais laisser la parole à Monsieur KOUBI-FLOTTE.

Monsieur KOUBI-FLOTTE.- Merci Madame le Deuxième Adjoint, mes chers collègues. Alors je vais répondre aux différentes questions par ordre.

La première chose, Madame BOUKRINE, vous nous dites qu'on ferait que reporter et qu'on n'aurait pas dépensé, mais le report, l'an dernier, à la fin de l'année 2022, il était de 3,8 millions. Le report à la fin de l'année 2023, il est de 2 163 000. Vous voyez qu'on a quand même consommé du report. Donc on ne fait pas que... voilà. Ça, c'est le premier élément de réponse.

Deuxième élément de réponse, oui on dépense, mais comme vous l'avez dit et comme on est tous d'accord, on ne dépense pas notre argent, on dépense l'argent du contribuable. Donc ce n'est pas parce que... Alors c'est vrai, il y a toujours le risque que la Mairie de Marseille vienne nous dire que... voilà. Mais il n'empêche qu'on ne jette pas l'argent par les fenêtres, justement parce que ce n'est pas notre argent et même si c'était notre argent, on ne le jetterait pas par les fenêtres, justement parce que ce n'est pas notre argent, on ne le jette pas par les fenêtres et on n'ouvre pas les robinets, juste pour dire « Il y a de l'argent ». Marseille existait avant nous, Marseille existera après nous. Comme tout élu, enfin je ne parle pas de la majorité, comme tout élu, on est responsables, on est comptables de l'argent des Marseillais. Ça, c'était le deuxième élément de réponse.

Troisième élément de réponse, ça peut paraître surprenant, mais ce n'est pas toujours facile que ça de dépenser, alors qu'on a la demande, et alors qu'on a la

finance. Je m'explique. Il y a des dépenses qu'on voudrait faire et qu'on ne peut pas faire. Je vais donner un exemple très concret. Cet été, il y a des enfants qui auraient voulu partir en... je sais plus si c'est Aqualand, enfin bon, je vous dis n'importe quoi, je ne sais plus la destination, c'était prévu, la Mairie avait demandé les cars, la Mairie payait la sortie, et le voyage n'a pas pu se faire parce que l'entreprise de cars, de transports, et ce n'est pas un marché Mairie d'arrondissements, c'est un marché central, c'est un marché Ville de Marseille, l'entreprise de transport n'avait pas les chauffeurs disponibles pour faire le trajet. Et des exemples comme ça, j'en ai plein. Enfin, je n'en ai pas plein, j'en ai deux. Mais ils sont assez révélateurs. On a un budget pour l'alimentation des enfants dans les centres aérés, les centres aérés ne sont pas pleins. Depuis qu'on est là, on les a bien remplis, on est passés de 50 % d'occupation à 70 % d'occupation, donc c'est très bien, mais nous on budgétise les dépenses d'alimentation des enfants dans les centres aérés à hauteur d'un taux de remplissage de 100 %. Parce que dès lors qu'on ouvre les places, il faut qu'on prévoie le budget d'alimentation pour tout le monde. Les places ne sont pas forcément remplies. Donc on voudrait, il y a un besoin, clairement, on voudrait dépenser, on a l'argent pour ça, mais la dépense n'est pas engagée, parce que, pour des raisons qui sont indépendantes de notre volonté, l'opération ne peut pas se faire. C'est pour ça qu'il ne suffit pas de dire « On ne comprend pas pourquoi... alors qu'y a un besoin », mais parfois, l'intendance ne suit pas.

Et enfin, dernier point, Madame BOUKRINE, j'ai oublié, vous nous dites « Il y a plein de besoins », mais je pense que vous faites semblant, mais on est qu'une Mairie de Secteur, on n'a pas une compétence générale, et on n'a pas la qualité légale, sans même parler du budget, pour créer dans le 13-14 toutes les infrastructures dont le 13-14 a besoin. Donc ça, c'est assez facile de... Même si on dépensait tout le report à nouveau, on ne pourrait pas créer les infrastructures qui répondent à l'ensemble des besoins des habitants. Voilà. Je pense que tout le monde le comprend. J'en ai terminé.

(Applaudissements)

Madame AYCARD.- Merci. Alors, juste pour Monsieur RAVIER, pour la Batarelle, vous n'étiez pas au Conseil d'arrondissements, mais apparemment Madame le Maire avait répondu à Madame D'ANGIO, elle avait fait une demande de base sportive. Le recrutement des animateurs est compliqué apparemment, et les centres sont pleins à 70 %, donc d'où la difficulté. Alors nous allons mettre au vote.

Différents intervenants.- (hors micro)

Madame AYCARD.- Non, on va mettre au vote.

Une intervenante.- Est-ce que je peux intervenir rapidement, avant qu'on puisse mettre au vote ?

Madame AYCARD.- Non, on met au vote. Qui est pour ?

Une intervenante.- Mais je peux intervenir ?

Madame AYCARD.- Non, non. Qui est pour ? Qui est contre ?

Une intervenante.- On ne peut même pas...

Madame AYCARD.- Qui s'abstient ? Rapport adopté, merci.

Donc je remercie Pierre-Olivier, merci aussi de l'ensemble de l'équipe municipale, aux services de la Mairie et de Secteur, Madame le Maire, nous vous attendons pour reprendre votre place.

LE RAPPORT N° 24-017 7S EST ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

(Abstention des groupes Retrouvons Marseille, Printemps Marseillais et Rassemblement national)

RAPPORT N° 24-40778-DF - 24-018 7S

DIRECTION GÉNÉRALE ADJOINTE MAÎTRISER NOS MOYENS - DIRECTION DES FINANCES - GARANTIE D'EMPRUNT - Société UNICIL - Alphonse Daudet PPP- Acquisition en VEFA de 12 logements sociaux dans le 13ème arrondissement.

Madame BAREILLE.- Merci, donc je vous propose de passer au rapport suivant, qui concerne des garanties d'emprunt, et c'est Madame ATIA qui va nous présenter les deux rapports. Madame FALEK, pardon.

Madame FALEK.- Merci Madame le Maire. Madame le Maire, chers collègues, pour les deux rapports suivants, nous devons nous concerter pour approuver deux garanties d'emprunt en faveur de la société UNICIL, et ce, afin de financer l'acquisition en VEFA de logements sociaux dans le 13e arrondissement. Pour cette acquisition, la banque prêteuse est la Caisse des dépôts et consignations, et l'obtention de ces prêts est subordonnée à l'octroi d'une garantie d'emprunt conjointe de la Ville à hauteur de 50 % et de la Métropole à hauteur de 50 %. Dans le premier rapport, le prêt est destiné à financer l'acquisition en VEFA de 12 logements sociaux au 114-118 rue Alphonse Daudet dans le 13e arrondissement. L'emprunt porte sur la somme de 1 430 360 euros, et l'annuité prévisionnelle garantie s'élève à 28 347 euros. Madame le Maire, je vous demande de mettre ce rapport aux voix.

Madame BAREILLE.- Merci Madame FALEK. C'est Monsieur BENFERS, je ne vois pas ? Oui.

Monsieur BENFERS.- Madame le Maire, mes chers collègues, je profite de ce rapport pour rebondir sur un bailleur et cette fois-ci d'une manière positive. Je voudrais rappeler ce qu'il s'est passé concernant les derniers habitants de la Renaude, et la bataille que l'on a dû mener, à leurs côtés, pour qu'ils puissent sortir de leur impasse. Ça a été difficile, ça a été compliqué, ça a été un affrontement assez violent, mais depuis peu, grâce à notre préfet à l'Égalité des chances, Monsieur SIBILLEAU, et à la bonne volonté de toutes les parties qui étaient autour de cette table, dans cette réunion de construction et de conciliation. Et je souligne aussi la bonne volonté et la bonne démarche du bailleur social HMP, que j'ai pu, moi, interpeller d'une manière cavalière, voire provocatrice, pour qu'on puisse prendre les choses un peu plus... je ne vais pas dire au sérieux, mais un peu plus dans l'urgence dans lesquelles elles étaient. Alors, dans tous mes propos positifs, permettez-moi un seul négatif, c'est l'absence de la Mairie de Secteur, l'absence de ses élus, l'absence criante de l'interaction que la Mairie de Secteur a démontrée. Alors, j'espère, j'espère que quelqu'un ici, vraiment je le dis d'une manière honnête, j'espère que quelqu'un me donnera tort, mais voilà. Un peu déçu de cela, quand on réussit, Mairie centrale, État, et Métropole, bailleur social, à faire le consensus autour de sujets très difficiles et très importants, que la Mairie de Secteur ne soit pas partie prenante pour trouver cette solution, qui a été trouvée sans elle. Je vous remercie.

Madame BAREILLE.- Monsieur GALTIER.

Monsieur GALTIER.- Madame le Maire, donc voilà, pour se réjouir, en même temps, évidemment, de ce dénouement, en tout cas de cette avancée significative grâce, manifestement, oui, à l'action de l'État, Monsieur le Préfet SIBILLEAU, qui nous quittera et que nous allons regretter, forcément. Mais pour expliquer l'absence d'élus, ponctuellement, de la Mairie de Secteur, même si nous

étions parfaitement dans la dynamique de ce qui s'est passé, encore faut-il que le préfet pense à inviter lorsqu'il est à la manœuvre. On ne se pointe pas à une réunion sans y avoir été invité. Là il s'agit d'une réunion à laquelle la Mairie centrale a été invitée. C'était bien, Monsieur, je pense que l'on parle de la même réunion, où il y avait le président de HMP, il y avait des représentants de la Mairie, qui avaient été invités, et donc c'est une réunion qui s'est passée, effectivement, sans les représentants du Secteur ce que nous avons, naturellement, regretté Monsieur BENFERS, croyez-le bien. Car nous sommes portés par ce même idéal et cette même volonté de faire progresser le logement social. Merci beaucoup.

Madame BAREILLE.- Merci Monsieur GALTIER et vous avez effectivement tout dit, le préfet avait convié deux élus, Monsieur AMICO et Madame GHALI, vous vous êtes donc rajouté, vous avez accompagné Monsieur AMICO, et ensuite il y avait les services de la Métropole et le président HMP. Mairie de Secteur, nous n'avons pas été conviés, mais nous nous réjouissons, en tout cas, de l'avancée de ce dossier, c'est important pour les treize familles qui ont besoin d'une solution rapide pour être relogées dans des conditions correctes, un dossier qui traîne depuis fort longtemps. Alors je ne cache pas qu'il y a eu, certes, des dysfonctionnements côté HMP, mais sans vouloir faire de polémiques ou de politique, on peut quand même dire qu'il y a eu aussi des dysfonctionnements côté Ville. Et je vous rappelle que Monsieur AMICO avait eu un grave accident à cette période, et encore une fois nous en sommes tous désolés, mais voilà, il y a un dossier qui n'a pas été suivi. Moi ce qui m'interroge toujours, c'est de me dire que dans la deuxième ville de France, comment se fait-il que des dossiers ne soient pas suivis, qu'on n'ait pas accès à sa boîte mail. Et donc c'est vrai que pendant des mois, ce dossier est resté en suspens. Mais en tout cas ce qui est important aujourd'hui, c'est que ces treize personnes puissent avoir une vraie solution, et donc bien évidemment que nous vous accompagnerons sur ce projet.

Je vous propose maintenant de passer au vote pour le rapport de garantie d'emprunt Alphonse Daudet. Qui est contre ? Qui s'abstient ? Le rapport est adopté.

Différents intervenants.- (hors micro)

LE RAPPORT N° 24-40778-DF - 24-018 7S EST ADOPTÉ À LA MAJORITÉ DES VOIX.

(Votre contre des groupes Retrouvons Marseille et Rassemblement national)

RAPPORT N° 24-40779-DF - 24-019 7S

DIRECTION GÉNÉRALE ADJOINTE MAÎTRISER NOS MOYENS - DIRECTION DES FINANCES - GARANTIE D'EMPRUNT - Société UNICIL - Alphonse Daudet PLI- Acquisition en VEFA de 32 logements sociaux dans le 13ème arrondissement.

Madame BAREILLE.- Et je vous propose de continuer sur les garanties d'emprunt. Madame FALEK.

Différents intervenants.- (hors micro)

Madame BAREILLE.- Madame FALEK. Merci.

Différents intervenants.- (hors micro)

Madame BAREILLE.- Je vous propose qu'on reprenne les échanges après notre Conseil.

Différents intervenants.- (hors micro)

Madame FALEK.- Dans ce rapport... Monsieur BENFERS, s'il vous plaît. Merci. Dans ce rapport le prêt est destiné à financer l'acquisition... S'il vous plaît.

Madame BAREILLE.- S'il vous plaît, on avance. Merci.

Différents intervenants.- (hors micro)

Madame BAREILLE.- S'il vous plaît, vous avez le droit d'échanger après notre Conseil si vous le souhaitez. Je vais vous demander que nous avancions. Allez, s'il vous plaît. Merci.

Madame FALEK.- Dans ce rapport, le prêt est destiné à financer l'acquisition en VEFA de 32 logements sociaux... S'il vous plaît... Ça peut être intéressant d'écouter le rapport, parce que même si... Je vous le dis de manière collective, s'il vous plaît. Merci. Donc le prêt est destiné à financer l'acquisition en VEFA de 32 logements sociaux, l'emprunt porte sur la somme de 6 458 785 euros, et l'annuité prévisionnelle garantie s'élève à 173 417 euros. Madame le Maire, je vous demande de mettre ce rapport aux voix.

Madame BAREILLE.- Merci Madame FALEK, et je vous propose de passer au vote. Qui est contre ? Qui s'abstient ? Rapport adopté, merci.

LE RAPPORT N° 24-40779-DF - 24-019 7S EST ADOPTÉ À LA MAJORITÉ DES VOIX.

(Votre contre des groupes Retrouvons Marseille et Rassemblement national)

RAPPORT N° 24-40791-DSAS - 24-020 7S

DIRECTION GÉNÉRALE ADJOINTE LA VILLE PLUS JUSTE, PLUS SÛRE ET PLUS PROCHE - DIRECTION DES SOLIDARITÉS ET DE L'ACTION SOCIALE - Attribution de subventions à des associations et au CCAS dans le cadre du Pacte Local des Solidarités.

Madame BAREILLE.- Et nous passons au rapport suivant, concernant la direction des Solidarités et de l'Action sociale, Madame FURFARO s'il vous plaît.

Madame FURFARO.- Madame le Maire, mes chers collègues, bonjour. Ce rapport a pour objet l'approbation de l'attribution de subventions à des associations menant des actions à destination des personnes en grande précarité ainsi qu'au CCAS, dans le cadre du Pacte Local des Solidarités, pour un montant global de 1 025 000 euros, soit 339 000 euros au CCAS et 686 000 euros aux associations. Concernant notre secteur, il bénéficiera de 91 000 euros, dont vous trouverez ci-joint la liste des associations et la ventilation des montants attribués. Je vous demande, Madame le Maire, de mettre ce rapport aux voix.

Madame BAREILLE.- Merci Madame FURFARO. Qui est contre ? Qui s'abstient ? Rapport adopté à l'unanimité. Merci.

Un intervenant.- (hors micro)

Madame BAREILLE.- Ça arrive, ça arrive.

LE RAPPORT N° 24-40791-DSAS - 24-020 7S EST ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

RAPPORT N° 24-40853-DSAS - 24-021 7S

DIRECTION GÉNÉRALE ADJOINTE LA VILLE PLUS JUSTE, PLUS SÛRE ET PLUS PROCHE - DIRECTION DES SOLIDARITÉS ET DE L'ACTION SOCIALE - Attribution de subventions à des associations dans le cadre du Pacte Local des Solidarités - Volet petite enfance.

Madame BAREILLE.- Et je vous propose de poursuivre, toujours sur la direction des Solidarités et de l'Action sociale, avec Madame BIRGIN.

Madame BIRGIN.- Madame le Maire, chers collègues. Ce rapport concerne l'approbation de l'attribution de subventions à des associations menant des actions dédiées au soutien à la petite enfance et à la parentalité, dans le cadre du Pacte Local des Solidarités, pour un montant global de 295 000 euros. Concernant notre secteur, il bénéficiera de 53 000 euros, qui se répartissent comme suit :

- pour l'association JEDAI, une subvention de 25 000 euros,

- pour la Ligue de l'Enseignement, 3 000 euros,

- et pour Réseau Mom'artre, 25 000 euros.

Madame le Maire, je vous demande de mettre ce rapport aux voix.

Madame BAREILLE.- Merci Madame BIRGIN. Qui est contre ? Qui s'abstient ? Rapport adopté à l'unanimité. Merci.

LE RAPPORT N° 24-40853-DSAS - 24-021 7S EST ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

RAPPORT N° 24-40849-DFI - 24-022 7S

DIRECTION GÉNÉRALE ADJOINTE VILLE DE DEMAIN - DIRECTION FONCIÈRE ET IMMOBILIÈRE - SERVICE ACTION FONCIÈRE ET IMMOBILIÈRE - 14ème arrondissement - Vallon de Four de Buze - Acquisition auprès de Monsieur GUEYDON d'une parcelle de 9 hectares d'espaces naturels sur le massif de l'Étoile.

Madame BAREILLE.- Nous passons au rapport suivant, concernant le service Action foncière et immobilière, et c'est Monsieur SAYAG qui nous présente ce rapport.

Monsieur SAYAG.- Merci Madame le Maire. Mes chers collègues, dans ce rapport, il nous est demandé d'entériner l'acquisition de la parcelle 893 A0107 d'une superficie de 9 hectares environ sur le Vallon du Four de Buze, dans le 14e arrondissement de Marseille, appartenant à Monsieur GUEYDON, et ce en vue de la préservation des continuités écologiques et des réservoirs de biodiversité sur le massif de l'Étoile. Cette acquisition se réalisera moyennant la somme de 175 000 euros net vendeur, conformément à l'avis de la Direction Régionale des Finances Publiques du 22 décembre 2023 n°2023-13214-35163. Les frais et honoraires relatifs à l'acte notarié seront à la charge de la Ville. Des subventions aux taux les plus élevés possibles pourront être sollicitées auprès des différents partenaires de la Ville de Marseille et notamment de la Région PACA et du Département des Bouches-du-Rhône. Madame le Maire, je vous demande de mettre ce rapport aux voix.

Madame BAREILLE.- Merci Monsieur SAYAG, et merci pour la lecture de ce rapport. Je me permettrais juste de rajouter un petit élément, en espérant que la Ville de Marseille mettra les moyens pour pouvoir sécuriser cette parcelle, puisque

nous sommes sur le massif de l'Étoile et nous savons toute la difficulté, au niveau de la sécurité, que nous rencontrons et plus particulièrement ces derniers jours, où nous sommes de plus en plus interpellés par les habitants sur des problèmes de rodéos sauvages. Pour donner un exemple, samedi, il y avait quinze jeunes cagoulés qui pratiquaient le rodéo sauvage et qui ont même bloqué le bus. Donc voilà, c'est un vrai sujet. Je remercie la réactivité du Préfet de police, qui a envoyé immédiatement des équipes sur place, mais il faut vraiment que nous sécurisions au maximum cette parcelle, que la police municipale soit également présente.

Je vous propose que nous passions... Monsieur BENFERS.

Monsieur BENFERS.- Madame le Maire, mes chers collègues. Vous interpellez la Ville sur des questions de sécurité, je voudrais juste rappeler que la Ville de Marseille met les moyens en sécurité, recrute énormément, avec la police municipale, mais comme l'a dit précédemment Monsieur KOUBI-FLOTTE, il ne faut pas mélanger les compétences. La Ville de Marseille, ce n'est pas ni un commissariat géant, ni la Préfecture, ni quoi que ce soit d'autre. Si maintenant il y a des gens qui font de la moto en cagoule, je veux dire, ce n'est ni du fait de la Ville de Marseille ni de la compétence de la Ville de Marseille de faire cesser ces agissements. C'était pour recadrer le débat. Je vous remercie.

Madame BAREILLE.- Merci Monsieur BENFERS, mais vous m'inquiétez, parce que le Maire de Marseille a quand même le pouvoir de Police et il est important d'y mettre les moyens, et nous ce que nous demandons, c'est des chiffres. De savoir combien de policiers...

Monsieur BENFERS.- On lui proposera de récupérer le report à nouveau pour recruter des policiers...

Madame BAREILLE.- ... supplémentaires, combien de caméras... Madame ATIA.

Madame ATIA .- Monsieur BENFERS, il y a deux minutes, vous avez mélangé les compétences, parce que quand vous disiez « reloger »... eh oui ! Eh oui !

Monsieur BENFERS.- (hors micro)

Madame ATIA .- Reloger, ce n'était pas la compétence de la Mairie, pourtant vous accusez la Mairie, et là lorsqu'on vous demande...

Monsieur BENFERS.- (hors micro)

Madame ATIA .- Faites-vous plaisir aujourd'hui, je vais vous laisser la parole, allez-y, finissez. Finissez, finissez. Tout à l'heure, c'était pointer du doigt une femme, et maintenant... Eh oui, je sais, c'est comme ça que vous traitez les femmes, c'est magnifique, on l'a vu aujourd'hui. On a vu votre vrai visage. Donc que ça vous plaise ou pas, de toute façon, je vais vous dire ce que j'ai envie de dire aussi. C'est ça le problème aussi Monsieur BENFERS, c'est que vous n'allez pas m'empêcher de parler. Donc les compétences, c'est quand ça vous arrange, c'est ça ? Tout à l'heure, c'était la compétence du bailleur quand vous accusez la Mairie de Secteur, et maintenant alors qu'il y a vraiment un pouvoir de Police, à la Mairie centrale, et qu'on peut venir en aide à la Police nationale, parce que vous avez raison, la sécurité c'est une compétence régalienne, mais il y a aussi une police municipale. Et comme vous dites, Monsieur OHANESSIAN a fait des recrutements, tout ça. Donc on voudrait les voir. Je ne sais pas pourquoi vous vous êtes senti agressé, en fait, vous auriez nous dire « Effectivement, pour le bien-être des habitants du Secteur, dans lequel je suis élu, c'est-à-dire le 13-14, je vais faire remonter la demande à

Monsieur OHANESSIAN », et on s'en serait arrêtés là. Mais c'est comme tout à l'heure aussi, quand vous dites que ce n'était pas une concertation, sur le lieu en question, il y a Monsieur DUDIEUZERE qui nous sort un document, et qui dit totalement... elle y est !

Madame BENAOUDA.- (hors micro)

Madame ATIA.- Vous pouvez ressortir votre document, Monsieur DUDIEUZERE ? Et le faire parvenir à Madame BENAOUDA, parce qu'apparemment, elle a du mal à lire, peut-être qu'elle a du mal à lire ou à comprendre. Donc c'est marqué « concertation », et le lieu y est. Donc je sais que pour vous, votre politique, c'est quoi ? C'est de répéter des mensonges et essayer, in fine, qu'ils passent pour des vérités. Mais ça ne fonctionnera pas. Donc chacun ses compétences, et il y a une compétence de Police à la Ville de Marseille.

Madame BENAOUDA.- (hors micro)

Madame ATIA.- Madame BENAOUDA, je ne m'adresse pas à vous, je m'adresse à Monsieur BENFERS, vous m'êtes complètement indifférente en l'occurrence. Parce que ce que vous avez dit tout à l'heure était un mensonge éhonté, vous avez la preuve devant vos yeux, mais vous n'arrivez pas à vous remettre en question. C'est dur je sais, mais il va falloir lire et comprendre. Bon, sur ce, vous avez votre réponse, faites remonter à Monsieur OHANESSIAN, je suis sûre... Non, vous ne le faites pas ? Eh ben écoutez alors vous êtes élu dans le 13-14 pour rien, c'est bien. On a notre réponse, en vidéo. Vous ne voulez pas la sécurité des habitants du 13-14. On note.

Madame BAREILLE.- Merci Madame ATIA. Monsieur le Sénateur, Monsieur RAVIER.

Monsieur RAVIER.- Merci Madame le Maire. Comme aurait dit feu Thierry ROLAND, « Ah là là, ces deux-là, ils ne partiront pas en vacances ensemble ! » Oui, la police municipale, parmi cette police municipale, maintenant il y a des brigades de tout et n'importe quoi. Il y a la brigade fluviale, la brigade équestre, il y a une brigade motorisée, il y a des policiers en moto qui pourraient, effectivement, intervenir. Que ça plaise ou non à Monsieur BENFERS, sur le papier, il y a cette réalité. Et évidemment, c'est une fonction régalienne de l'État la sécurité, c'est d'abord à la police nationale d'intervenir, qui manque de moyens. Mais les deux, en réalité, manquent de quelque chose d'essentiel, c'est la décision politique. La décision des institutions. Il faut que le Préfet donne l'ordre à la police d'intervenir, qu'il ait ce courage, et le Maire qu'il ait cette sensibilité. Or les deux ne le souhaitent pas, parce que... Non seulement ils ne le souhaitent pas, mais les ordres sont donnés à la police de ne pas prendre en charge, en chasse pardon... ils sont plutôt pris en charge, socialement... de ne pas prendre en chasse ces individus qui sont sur les motos et qui font n'importe quoi, et pas seulement sur le massif de l'Étoile, pour éviter la chute, pour éviter l'embrasement, pour éviter ensuite les éventuels problèmes encore plus graves. Donc les moyens ne manquent pas, tant dans la police municipale que dans la Police nationale, ce qu'il manque, c'est la volonté de décision.

Madame BAREILLE.- Merci. Je vous propose de passer au vote. Qui est contre ? Qui s'abstient ? Rapport adopté à l'unanimité. Merci.

LE RAPPORT N° 24-40849-DFI - 24-022 7S EST ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

RAPPORT N° 24-40872-DETECES - 24-023 7S

DIRECTION GÉNÉRALE ADJOINTE VILLE DE DEMAIN - DIRECTION ÉCONOMIE TOURISME EMPLOI COMMERCE ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR - MISSION EMPLOI - Attributions de subventions pour l'année 2024 à des associations qui œuvrent en faveur de l'insertion professionnelle et de l'emploi - 1ère série - Adoption d'une charte pour favoriser l'insertion, l'emploi et le développement territorial.

Madame BAREILLE.- Et nous passons au rapport suivant, qui concerne l'insertion professionnelle et l'emploi. Madame MAKHLOUFI.

Madame MAKHLOUFI.- Madame le Maire, chers collègues, dans ce rapport, il nous est demandé de statuer sur l'attribution de subventions à des associations œuvrant en faveur de l'emploi et de l'insertion professionnelle, dans le cadre d'une première répartition concernant l'année 2024, pour un montant global de 124 000 euros. Concernant notre secteur, il bénéficiera de 18 000 euros qui se répartissent comme suit :

- 10 000 euros pour Crepi Méditerranée, qui est situé à Malpassé,

- et 8 000 euros pour l'association Appel d'Aire.

Par ailleurs, il nous est également demandé de valider l'attribution d'une subvention en nature d'un montant de 44 896 euros au profit de l'association Appel d'Aire, ainsi que l'adoption de la Charte pour favoriser l'Insertion, l'Emploi et le Développement territorial du projet Théodora ci-annexée. Madame le Maire, je vous demande de mettre ce rapport aux voix.

Madame BAREILLE.- Merci Madame MAKHLOUFI. Qui est contre ? Qui s'abstient ? Le rapport est adopté, merci.

LE RAPPORT N° 24-40872-DETECES - 24-023 7S EST ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

(Abstention des groupes Retrouvons Marseille et Rassemblement national)

RAPPORT N° 24-40892-DLLHI - 24-024 7S

DIRDIRECTION GÉNÉRALE ADJOINTE VILLE DE DEMAIN - DIRECTION DU LOGEMENT ET DE LA LUTTE CONTRE L'HABITAT INDIGNE - Aides en faveur du logement locatif social - Approbation de subventions et de conventions de financement - Annulation de subventions.

Madame BAREILLE.- Rapport suivant, qui concerne la direction du Logement et de la Lutte contre l'habitat indigne. Madame ATIA.

Madame ATIA.- Madame le Maire, mes chers collègues, pour ce rapport, il s'agit de se prononcer en faveur de l'attribution de subventions au profit de la Société UNICIL pour diverses opérations menées en faveur du logement locatif social, et ce, pour un montant de 1 364 500 euros. Par ailleurs, il nous est également demandé de valider l'annulation de subventions en raison de l'abandon de plusieurs projets qui n'ont pu être réalisés.

Pour ce qui relève plus précisément de notre secteur :

- une subvention de la Ville auprès de la société UNICIL d'un montant de 1 232 000 euros est accordée pour l'opération Maison Blanche Tranche 1 :

acquisition-amélioration de 56 logements collectifs en PLAI, sis, 21 boulevard Casanova, dans le 14e ;

- la convention de financement intègre le principe de l'engagement de la Ville de Marseille à soutenir financièrement la ou les opérations d'acquisition-amélioration des 164 logements supplémentaires qu'UNICIL projette d'acquérir ultérieurement au sein de la copropriété Maison Blanche ;

- L'article 3 référencé dans le rapport du 9 avril 2018, approuvant l'octroi d'une participation de la Ville d'un montant de 300 000 euros pour le financement de 58 logements PLUS, sis, 77 avenue Alexandre ANSALDI, dans le 14e arrondissement, est abrogé en raison de l'abandon du projet par UNICIL.

Madame le Maire, je vous demande de mettre ce rapport aux voix.

Madame BAREILLE.- Merci Madame ATIA. Monsieur le Sénateur ?

Monsieur RAVIER.- Oui, merci Madame le Maire. Monsieur KOUBI-FLOTTE vous évoquiez tout à l'heure la nécessité d'être très prudents sur les dépenses, car il n'y a pas d'argent public, il n'y a que l'argent des contribuables, et chaque euro est précieux, surtout dans une ville comme la nôtre. Et voilà un bel exemple d'argent foutu par les fenêtres, jeté par les fenêtres, avec cette ambition, ce projet fou que de vouloir rénover Maison Blanche, qui est un puits sans fond. J'étais comme vous, Madame le Maire, je sais que vous étiez présente sur le terrain, au Canet, il y a quelques jours, j'y étais moi-même hier pour une visite, statique pour le coup, mais j'ai rencontré les présidents de CIQ, avec qui nous avons évoqué différents problèmes du quartier pour remonter jusqu'à Maison Blanche. Et ça ne vous étonnera pas que je vous rapporte l'avis du président du CIQ du 14e, qui souhaiterait, c'est la raison, il n'y a aucun dogmatisme là-dedans, que cette copropriété soit rasée, car nous n'en sortirons jamais. Moi je suis convaincu que ce n'est pas l'environnement qui fait l'Homme, mais l'Homme qui fait son environnement. Et tant qu'à la Maison Blanche, on n'arrivera pas à faire comprendre que dans un T4 on doit vivre à quatre ou cinq, et pas à 15 ou à 20, que l'on ne doit plus y appliquer, comment dirais-je, le quotidien du tiers-monde... Quand vous importez le tiers-monde, il ne faut pas vous étonner que votre quotidien soit tiers-mondisé. Et à Maison Blanche, il s'est installé un quotidien, comment dirais-je, une vie, qui ne correspond en rien à ce qui est nécessaire à la vie en communauté, en commun, dans un immeuble, dans cette copropriété, en rien.

Donc il faudrait quand même prendre conscience de cette réalité humaine, parce que quoi que vous fassiez, en termes d'investissements et de rénovation, si vous y laissez les mêmes us et coutumes, vous ne parviendrez jamais à améliorer la situation. Elle sera améliorée pendant quelques années, ça sera rénové, et puis ce sera comme au Vieux Moulin, dont j'ai parlé 500 fois, qui a été rénové, vous y retournez aujourd'hui, et cette rénovation date de 2015, c'est déjà l'apocalypse. Déjà l'apocalypse. Parce qu'on n'a pas obtenu des familles, certaines familles, je ne dis pas que tout le monde a cette attitude, mais il suffit de quelques familles, pour observer, par exemple au Vieux Moulin, que déjà c'est très fortement dégradé. Et c'est la rénovation qui nous a coûté le plus cher sur Marseille, disait à l'époque le Préfet CADOT. Prenons en compte la réalité des choses, la réalité de ce qui se fait, de ce qui se vit, ici ou là, et en particulier à Maison Blanche, cessons d'avoir des œillères et de croire qu'il suffit d'injecter des millions d'euros pour que, par enchantement, la vie se passe autrement. Ce n'est pas l'environnement qui fait l'Homme, c'est l'Homme qui fait son environnement. Nous voterons évidemment contre.

Madame BAREILLE.- Monsieur BENFERS, et après Madame ATIA.

Monsieur BENFERS.- Madame le Maire, mes chers collègues, Monsieur le Sénateur, j'ai les oreilles qui saignent. Heureusement, parce que si elles ne saignaient, pas je serais très inquiet. Mais heureusement aussi que les contemporains de certains aïeux de sénateurs, peut-être les vôtres Monsieur RAVIER, ne raisonnaient pas comme vous êtes en train de le faire. La preuve en est, vous êtes devenu sénateur. Mais bien sûr qu'il n'y a personne qui doit vivre dans un T3 à 15. Mais je ne vois pas qui se paie le luxe de le faire par bonne volonté. Et si cela existe Monsieur RAVIER, c'est peut-être le fait de certains propriétaires qu'on qualifie de « vendeurs de sommeil », qui profitent de la misère humaine. Qui profitent de cette misère humaine, que vous désignez comme le « tiers-monde », peut-être que vos aïeux en faisaient partie, dans le passé. Et il est très facile, sans cesse, de désigner les mêmes comme les coupables de ce qui ne va pas. De désigner les mêmes, toujours seuls responsables de ce qui se dégrade. Quand vous avez des cités rénovées, vous avez raison, il ne faut pas jeter l'argent par les fenêtres, mais c'est bien beau de rénover à coup de millions certaines cités sans, autour de celles-ci, des services publics, des transports, et une discrimination à l'adresse, qui fait que ces gens-là... Oui, mais moi je vous parle de réalité. Moi je ne fantasme pas de la hauteur de mon confort. Je ne fantasme pas de la hauteur de mon confort. Et si, comme vous le dites, c'est l'Homme qui fait l'environnement, eh bien je vous invite à aller y loger un peu. Pour améliorer leurs manières de faire et leurs us et coutumes, et on verra votre capacité à améliorer cet environnement-là. Je vous remercie.

Madame BAREILLE.- Madame ATIA.

Monsieur RAVIER.- (hors micro)

Madame BAREILLE.- Poursuivez Madame ATIA.

Madame ATIA.- C'est la « discussion de comptoir » que vous poursuivez, Monsieur le Sénateur ? Monsieur le Sénateur, moi je vous ai écouté calmement, je vous ai trouvé beaucoup plus franc et beaucoup plus direct habituellement, parce qu'en filigrane, on sait ce que vous voulez dire. Parce que pour vous, il y a les bonnes et les mauvaises populations. Si on ne le comprend pas, c'est qu'on est stupide. Malheureusement, Monsieur le Sénateur, moi je vais à la rencontre des familles de la Maison Blanche, avec les élus ici présents, et je ne pense pas que vous l'ayez fait. Donc sans dénigrer la parole du président du CIQ, mais à la Maison Blanche, il y a des habitants, des familles qui y habitent, des locataires. Donc ces gens-là, je pense que vous ne leur avez jamais parlé.

Monsieur RAVIER.- (hors micro)

Madame ATIA.- Non mais, je pense, vous voyez, je pense, vous m'en apporterez la preuve, mais laissez-moi finir Monsieur le Sénateur, je ne vous ai pas coupé, faites preuve d'élégance. Monsieur BENFERS a soulevé quelque chose qui, effectivement, est une réalité, les marchands de sommeil. Qu'on le veuille ou pas, à la Maison Blanche, c'est un grand problème. Donc oui, il y a des logements où on est en surpopulation. Mais ce n'est pas quelque chose qui est vécu de façon plaisante par ces gens-là. Ces gens-là veulent une amélioration de leur cadre de vie. Vous omettez aussi que cette copropriété, c'est un site particulièrement compliqué de par la configuration des lieux. Il y a deux routes, des deux côtés, c'est au milieu de n'importe où, n'importe comment, il n'y a pas de sécurité. Ça aussi, c'est très compliqué à vivre. Il y a une école en face, il n'y a pas de jardin, il n'y a pas de lieux où les enfants peuvent s'amuser. Donc je pense que ces gens-là, même si vous, vous les rejetez, font partie intégrante de notre communauté nationale. Je sais que

c'est difficile pour vous et pour votre tablée de le comprendre et de l'assimiler, mais ces gens-là, pour la plupart, familles mahoraises, pour la plupart, parce que moi je vais citer les origines. Les origines et la nationalité des Mahorais est bien française, il me semble. Donc quand ça vous arrange, vous prenez à bras-le-corps, à l'extrême droite, la situation des Mahorais. Donc il faudrait savoir, ils sont français, ou ils ne sont pas français ? C'est une bonne population ou une mauvaise population ?

Donc c'est ça la réalité de la Maison Blanche, donc moi je suis très contente qu'il y ait quelque chose, enfin, pour eux qui depuis des années vivent tout et n'importe quoi, dont des incendies où il y a eu des morts. Donc ce sont des gens qui sont demandeurs de sécurité, demandeurs d'un cadre de vie, d'améliorations au pied de leur immeuble. Et cela, nous l'avons fait entendre en Mairie de Secteur, puisque nous avons fait, avec Madame le Maire et la Métropole, et aussi la Ville de Marseille, avec qui on a discuté de cela. Donc on essaie d'apporter des solutions à des gens qui sont français, qui travaillent... Vous savez, c'est étonnant, mais on travaille à la Maison Blanche, on paie des impôts. Et ce n'est pas, je pense que je ne vous l'apprends pas, ne serait-ce que quand on va aux courses, on paie les impôts, puisque la TVA est quand même la recette fiscale la plus importante dans les caisses de l'État. Donc chacun, ici, paie des impôts et les Français qui vivent à la Maison Blanche... Parce que sincèrement, Monsieur BENFERS disait que ses oreilles saignaient, moi ça ne m'étonne pas venant de vous, ça ne m'étonne pas. Vous surfez sur la vague, ça fait partie de votre discours habituel, qui est, on va le dire, « à la limite », parce que je n'ai pas envie que vous m'accusiez et qu'on aille en procès, mais à la limite de la xénophobie. Donc voilà, donc on y est, il y a une amélioration pour la Maison Blanche, je vous invite à aller rencontrer les familles au lieu de parler avec une tierce personne. Les familles, peut-être, seraient ravies de vous rencontrer, Monsieur le Sénateur.

Madame BAREILLE.- Merci Madame ATIA. Et je voulais profiter de ce rapport pour dire oh combien il était important d'avoir ces projets de rénovation urbaine sur le secteur. On a effectivement des grands ensembles qui datent des années 1960, qui sont insalubres aujourd'hui. Et nous avons la chance, effectivement, d'avoir l'aide de l'État, de la Métropole, de la Ville, du Département. Et je sais combien Denis ROSSI, mon Premier adjoint, Nora PREZIOSI, au Département, y sont impliqués, et on arrive à travailler ensemble, à présenter, à proposer de beaux projets, auxquels il y a une concertation, et je vous invite à être nombreux aux prochaines enquêtes publiques qui auront lieu sur site. Et ce sont des projets qui sont construits dans leur globalité, puisque l'on travaille à la fois sur la réhabilitation des logements, mais pas que. Il y a aussi tous les problèmes d'enclavement dont vous parliez, Madame ATIA, donc on revoit la voirie, on revoit les équipements publics, les écoles, les plateaux sportifs, et ça permet effectivement à ces habitants de pouvoir espérer vivre dans de meilleures conditions. Sachant que sur Maison Blanche, juste pour préciser un petit peu, il y a une annulation de subventions, puisque la ministre Sabrina AGRESTI-ROUBACHE a proposé que nous élargissions le périmètre d'Euroméditerranée, et donc le Canet et les Crottes feraient partie du projet Euroméditerranée.

Je vous propose de passer au vote. Qui est contre ? Qui s'abstient ? Le rapport est adopté, merci.

LE RAPPORT N° 24-40892-DLLHI - 24-024 7S EST ADOPTÉ À LA MAJORITÉ DES VOIX.

(Vote contre du groupe Retrouvons Marseille)

RAPPORT N° 24-40759-DC - 24-025 7S

DIRECTION GÉNÉRALE ADJOINTE LA VILLE DU TEMPS LIBRE - DIRECTION DE LA CULTURE - Approbation d'une 2ème répartition aux associations ou organismes culturels au titre des subventions 2024 - Approbation des conventions de subventionnement conclues entre la Ville de Marseille et diverses associations ou organismes - Secteur Culture provençale.

Madame BAREILLE.- Et nous passons au rapport sur les subventions pour le secteur de la Culture provençale, Monsieur TURC, s'il vous plaît.

Monsieur TURC.- Madame le Maire, je ne peux céder à la tentation, une fois de plus, de prendre la parole en provençal, et en même temps de saluer, à travers notre collègue sténotypiste, et tous ses collègues, dont on peut saluer le magnifique travail, la précision, la perspicacité, puisque dans le rapport in extenso, elle n'a pas eu, notre collègue, froid aux yeux ni aux oreilles, elle a transcrit en provençal. Mais je me suis empressé, en début de ce Conseil d'arrondissements, de lui proposer de me contacter, pour à la fois apporter une traduction... Donc, il n'y a rien de compliqué, le provençal c'est une langue en partage, une langue en partage quelles que soient les origines des populations qui vivent dans ce territoire, et en particulier à Marseille, et en particulier dans le 7e secteur. *Madamo lou Proumié Cònsou dóu Seitour, gramarci. Milo gramarci de mi douna la paraulo pèr presenta, à la lèsto, sènso faire d'alòngui, mai espèri deis autre de pas tròup parla.*

Donc rapidement vous présenter ce rapport, vous l'avez compris, qui concerne des attributions de subventions à des associations œuvrant pour la Culture provençale avec un grand C, évidemment, dans le cadre d'une deuxième répartition, pour cette année 2024, pour un montant total de 36 000 euros, dont notre secteur, nous l'espérons, bien sûr, si le vote devient favorable, notamment vendredi au Conseil municipal, va écoper de 12 500 euros. Répartis entre quatre associations, que je vais vous épargner de présenter, tout simplement parce que vous les connaissez. Sur ces quatre, puisque je sais que certains semblent avoir été touchés par une certaine grâce de la Culture provençale à partir de fin 2020, donc c'est toujours bien, en même temps, pédagogiquement, l'art de la pédagogie, la répétition fait partie de l'art pédagogique :

- Donc le Groupe Saint-Eloi de Château-Gombert, de *Castèu-Gombert,* vous savez tous ce qu'ils font, ils le font admirablement bien, ils devraient bénéficier de 5 000 euros de subventions ;

- les Ânes de Château-Gombert, je parle de ceux de Château-Gombert hein, les *aïs,* comme on dit en provençal. Quand on dit à quelqu'un *« teste d'aï »,* c'est « tronche d'âne », bien évidemment, « *teste d'ase »* ou *« d'aï ».* Donc les aides de Château-Gombert, 1 500 euros ;

- le Roudelet de *Castèu-Gombert,* on va dire « Encore eux ! Mais ils ont déjà eu des subventions, c'est un peu trop, pas toujours pour la culture provençale ! » D'accord elle est en partage, d'accord elle ne fait pas trop polémique, d'accord on peut passer de bons moments de convivialité, pas toujours comme on a dans le Conseil d'arrondissements, mais que voulez-vous, c'est ça la démocratie... Mais là le Roudelet a une petite rallonge, enfin, une belle rallonge quand même, de 4 000 euros, pourquoi ? Eh bien pour rappeler que cette culture provençale ne serait rien sans la langue provençale, qui inonde notre français régional, dont Monsieur SAYAG, tenez, je le vois juste en face de moi, pourrait être très heureux de mieux parler aux concitoyens, de leur dire : « Ne jetez pas vos bordilles par terre, sur le sol

ou dans les rues », les « bordilles » qui viennent du provençal « *bourdiho* ». Et en même temps pour rappeler que cette culture provençale est l'une des seules, voire la seule au monde à être dépositaire d'un Prix Nobel de littérature, Frédéric MISTRAL, dont on célèbre cette année l'attribution, le 120e anniversaire du Prix Nobel, et dont un gros projet sera porté, notamment par le Roudelet.

- Et pour en finir, l'association est un peu moins connue, Trésor Patrimoine Étoffes. « Et qu'est-ce qu'il nous enquiquine lui, avec ses étoffes ? », eh bien justement, il ne s'intéresse pas qu'aux costumes, pour une petite communauté provençale, il rappelle à tous les Marseillais et les Marseillaises, toutes les personnes qui verront leurs expositions, achèteront leurs ouvrages, que cette culture provençale, en fait, ne serait rien sans ces influences venues du monde entier et notamment en ce qui concerne les étoffes. Ah, mais ça, ça fait longtemps, *ben long-tèms, dóu tèms que Marto fielavo...* les étoffes... Eh bien tenez, les Indiens, les impressions indiennes, les imprimés, le tissu dit « indien » ne serait rien sans cet apport et cette culture d'Extrême-Orient, pour ne citer qu'elle.

Juste avant, Madame le Maire, on est très heureux de l'engouement qu'il y a pour cette culture provençale, que ça continue. Et j'attends, très sincèrement, avec impatience, eh bien la mise en place des noms de quartiers tant promis, depuis *l'an passa,* parce que j'étais en train de manger un bel aïoli quand Monsieur le Maire nous a annoncé ce beau projet de noms des quartiers, ainsi que la fameuse école, qui, je l'espère, ne sera pas un serpent de mer, et sera dans les arcanes tellement défendues par la majorité municipale, plus publiques que privées, parce que s'il arrivait que cette école soit associative, on serait soumis au droit privé, ce qui à mon avis serait un petit peu... surprenant. Je ne veux pas dire dérangeant, tant que ça reste pour la Provence, moi je suis ravi, mais ce serait quand même surprenant. Voilà.

J'en ai terminé Madame le Maire, *Madamo lou Proumié Cònsou dóu Seitour e vous demàndi se voulès bèn de metre aquéu raport à la voutacien,* de mettre ce rapport au vote. Je vous remercie.

Madame BAREILLE.- Merci beaucoup Monsieur TURC, et c'est un vrai plaisir, vous êtes notre rayon de soleil, ça fait vraiment plaisir d'entendre parler en provençal. Et je me joins à ce que vous nous avez dit, et j'espère que nous aurons très rapidement cette école de provençal. Alors je ne sais pas si vous avez une annonce à nous faire aujourd'hui, mais en tout cas c'est quelque chose de très attendu sur notre secteur, tout comme le théâtre Athéna l'était, j'espère que d'ici à la fin de ce mandat nous pourrons annoncer un projet sur ce théâtre, qui, je vous le rappelle, nous tient tous à cœur. Et au-delà de faire des vidéos sur le site, nécessiterait à ce que nous construisions ensemble un projet. C'est quelque chose que nous avons souligné, en tout cas moi j'ai demandé à notre présidente, Martine VASSAL, qu'il puisse être inscrit dans l'enveloppe du Plan pour Marseille, vous savez, l'enveloppe de 200 millions d'euros, et j'espère que ça fera partie des demandes faites par le Maire de Marseille, Monsieur PAYAN, pour que nous puissions avoir, enfin, et revoir vivre ce théâtre Athéna. Monsieur BOSQ, merci, vous avez des annonces à nous faire alors, formidable.

Monsieur BOSQ.- Grand merci le Premier Consul. Juste, je retrouve le Jean-Michel TURC que je vois à BFM le mardi, et c'est vrai que ça donne de la joie. Je te reconnais bien là et tu as été très complet, je te félicite. En même temps tu mets quelques piques, mais bon, ce n'est pas grave. Sur les annonces, je laisserai le soin au Maire de Marseille de faire l'annonce de l'école, l'école démarrera bien en septembre 2024. Concernant le panneau *Castèu-Gombert*, le premier, je pense, je

suis sûr, je peux vous l'annoncer, ce sera autour de la Saint-Éloi, donc il y aura, je pense, du monde. Bien entendu, toutes les années vous êtes présents, et vous pourrez assister à la mise en place de ce panneau.

Je ne vais pas faire le récapitulatif de ce qu'a dit déjà Jean-Michel, simplement, pour le 5 juillet, on a été contactés par le Roudelet Felibren concernant le 120e anniversaire du Prix Nobel de Frédéric MISTRAL, avec son roman, *Mirèio*. Donc ils ont écrit le projet, c'est une création d'une pièce de théâtre qui passera le 5 juillet. C'est l'histoire du Roudelet, créé par Julien PIGNOL qui était un félibre, un disciple de Frédéric MISTRAL. Frédéric MISTRAL avait dit en substance cette phrase, Jean-Michel tu me corrigeras, si je bafouille, « *Faudrié que dins chasco vilo, dins chasque vilage, i'aguèsse un mounument pèr recata li souveni dou passat* ». Donc vous avez bien compris, c'est facile, ça veut dire qu'il faut se rappeler du passé, et quoi de mieux que des monuments, une histoire qui raconte un peu le passé. Et Julien PIGNOL, qui est un bâtisseur, un artisan gombertois avait créé le Roudelet, avait créé aussi le... comment on appelle ça... enfin, tout ce qu'il y a à Château-Gombert, c'est Julien PIGNOL qui l'a créé. Donc voilà, c'est quelque chose de très sympa, et je vous invite à venir très nombreux pour assister à cette pièce de théâtre. Merci beaucoup.

Madame BAREILLE.- Bon, tant pis, le théâtre n'a pas retenu votre attention. Allez, on passe au vote. Qui est contre ? Qui s'abstient ? Le rapport est adopté à l'unanimité. Merci.

LE RAPPORT N° 24-40759-DC - 24-025 7S EST ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

RAPPORT N° 24-40796-DAEJ - 24-026 7S

DIRECTION GÉNÉRALE ADJOINTE LA VILLE DES PETITES MARSEILLAISES ET DES PETITS MARSEILLAIS - DIRECTION DE L'ANIMATION ÉDUCATIVE ET DE LA JEUNESSE - Attribution de subventions à des associations animant des Accueils de Loisirs Sans Hébergement - 1ère répartition 2024 - Approbation de conventions et d'avenants.

Madame BAREILLE.- Et maintenant nous passons au rapport sur les subventions à des associations animant des accueils de loisirs sans hébergement, Madame CISNEROS.

Madame CISNEROS.- Madame le Maire, mes chers collègues, dans ce rapport, il nous est demandé de valider l'attribution de subventions à des associations qui conduisent un ou des projets d'accueil de loisirs sans hébergement, dans le cadre d'une première répartition concernant l'année 2024, pour un montant de 3 092 250 euros. Concernant notre secteur, il bénéficiera de 770 050 euros, dont vous trouverez, ci-joint, la liste des associations, ainsi que la ventilation des montants attribués. Madame le Maire, je vous demande de mettre ce rapport aux voix.

Madame BAREILLE.- Merci Madame CISNEROS. Qui est contre ? Qui s'abstient ? Rapport adopté. Merci.

LE RAPPORT N° 24-40796-DAEJ - 24-026 7S EST ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

(Abstention des groupes Retrouvons Marseille et Rassemblement national)

RAPPORT N° 24-40736-DLSVAEC - 24-027 7S

DIRECTION GÉNÉRALE ADJOINTE LA VILLE PLUS JUSTE, PLUS SÛRE ET PLUS PROCHE - DIRECTION DU LIEN SOCIAL, DE LA VIE ASSOCIATIVE ET DE L'ENGAGEMENT CITOYEN - SERVICE DE LA VIE ASSOCIATIVE ET ENGAGEMENT - Attribution de subventions à des associations proposant des espaces d'éducation populaire et de participation citoyenne - 1ère Répartition 2024.

Madame BAREILLE.- Rapport suivant, qui concerne des subventions à des associations proposant des espaces d'éducation populaire et de participation citoyenne, Madame BIRGIN.

Madame BIRGIN.- Madame le Maire, mes chers collègues, ce rapport nous mène à délibérer sur l'attribution de subventions à des associations œuvrant dans le domaine de l'éducation populaire, dans le cadre d'une première répartition concernant l'année 2024, pour un montant de 29 000 euros sur la ligne « Maison de la Citoyenneté » et 6 000 euros sur la ligne « Social : Éducation Populaire ».

Concernant notre secteur, il bénéficiera de 4 000 euros, qui se répartissent comme suit :

- pour la Fédération des Bouches-du-Rhône du Secours populaire français du 14e arrondissement, 2 000 euros,

- et pour l'association System D Group, le montant s'élève à 2 000 euros.

Madame le Maire, je vous demande de mettre ce rapport aux voix.

Madame BAREILLE.- Merci Madame BIRGIN. Qui est contre ? Qui s'abstient ? Rapport adopté.

LE RAPPORT N° 24-40736-DLSVAEC - 24-027 7S EST ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

(Abstention du groupe Retrouvons Marseille)

RAPPORT N° 24-40738-DLSVAEC - 24-028 7S

DIRECTION GÉNÉRALE ADJOINTE LA VILLE PLUS JUSTE, PLUS SÛRE ET PLUS PROCHE - DIRECTION DU LIEN SOCIAL, DE LA VIE ASSOCIATIVE ET DE L'ENGAGEMENT CITOYEN - SERVICE DE LA VIE ASSOCIATIVE ET ENGAGEMENT - Attribution de subventions à des associations d'intérêt social - 2ème répartition 2024.

Madame BAREILLE.- Rapport suivant, nous sommes sur des subventions à des associations d'intérêt social, Madame LASTRAYOLI.

Madame LASTRAYOLI.- Madame le Maire, chers collègues, pour ce rapport, nous sommes appelés à voter en faveur de l'attribution de subventions à des associations d'intérêt social œuvrant en faveur des personnes résidant dans notre cité, dans le cadre d'une deuxième répartition concernant l'année 2024, pour un montant global de 51 500 euros. Notre secteur est concerné par une association, Multi Passions, qui se situe CS Bât N, 53, HLM Frais Vallon, dans le 13e arrondissement de Marseille, dont le montant de la subvention s'élève à 5 000 euros. Madame le Maire, je vous demande de mettre ce rapport aux voix.

Madame BAREILLE.- Merci Madame LASTRAYOLI. Qui est contre ? Qui s'abstient ? Rapport adopté.

LE RAPPORT N° 24-40738-DLSVAEC - 24-028 7S EST ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

(Abstention du groupe Retrouvons Marseille)

RAPPORT N° 24-40740-DLSVAEC - 24-029 7S

DIRECTION GÉNÉRALE ADJOINTE LA VILLE PLUS JUSTE, PLUS SÛRE ET PLUS PROCHE - DIRECTION DU LIEN SOCIAL, DE LA VIE ASSOCIATIVE ET DE L'ENGAGEMENT CITOYEN - SERVICE DE LA VIE ASSOCIATIVE ET ENGAGEMENT - Attribution de subventions à des associations d'Animation Urbaine - 1ère répartition 2024.

Madame BAREILLE.- Et nous passons au rapport suivant, concernant des associations d'animation urbaine, Monsieur PICARELLI.

Monsieur PICARELLI.- Mes chers collègues, Madame le Maire, ce rapport a pour objet l'approbation de l'attribution de subventions à des associations d'animation urbaine, dans le cadre d'une première répartition concernant l'année 2024, pour un montant global de 11 000 euros. Notre secteur est concerné par l'association Multi Passions, située à Frais Vallon, le montant de la subvention est de 3 000 euros. Madame le Maire, je vous demande de mettre ce rapport aux voix.

Madame BAREILLE.- Merci Monsieur PICARELLI. Qui est contre ? Qui s'abstient ? Rapport adopté.

LE RAPPORT N° 24-40740-DLSVAEC - 24-029 7S EST ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

(Abstention du groupe Retrouvons Marseille)

RAPPORT N° 24-40751-DLSVAEC - 24-030 7S

DIRECTION GÉNÉRALE ADJOINTE LA VILLE PLUS JUSTE, PLUS SÛRE ET PLUS PROCHE - DIRECTION DU LIEN SOCIAL, DE LA VIE ASSOCIATIVE ET DE L'ENGAGEMENT CITOYEN - SERVICE DES ÉQUIPEMENTS SOCIAUX - Soutien aux équipements sociaux - 3ème répartition 2024.

Madame BAREILLE.- Rapport suivant, il s'agit du service des équipements sociaux. Madame FURFARO.

Madame FURFARO.- Madame le Maire, pour ce rapport, il s'agit de se prononcer en faveur de l'autorisation du versement de subventions à quatre centres sociaux, dans le cadre d'une troisième répartition, à valoir sur le financement de l'animation globale et de coordination des activités collectives familles et des projets jeunesse concernant l'année 2024, et ce pour un montant global de 277 585 euros. Ainsi, ces quatre lieux d'animation sociale, jusqu'à présent animés par la Ville de Marseille dans le cadre de délégations de service public conclues avec des prestataires, mais qui expireront le 31 mars 2024, bénéficieront d'une initiative et d'une gestion entièrement associatives à compter du 1er avril. Ces évolutions qualitatives vont renforcer les liens entre la commune et les gestionnaires. Elles ne s'intégreront plus dans une relation « donneur d'ordre/prestataire ». Elles donneront

la place à un nouveau type de collaboration exclusivement centrée sur la mise en œuvre de projets d'intérêt public en direction des habitants en règle générale et des familles, des jeunes en particulier. Au niveau opérationnel, ces évolutions intégreront une stabilité puisque les gestionnaires sont maintenus et confortés sur les mêmes territoires d'intervention.

Pour ce qui relève plus précisément de notre secteur, la MPT Saint-Barthélemy, dans le 14e, deviendra « Centre social Saint-Barthélemy » et elle bénéficiera d'un versement de subvention d'un montant de 63 538,75 euros. Madame le Maire, je vous demande de mettre ce rapport aux voix.

Madame BAREILLE.- Merci Madame FURFARO. Monsieur BENFERS.

Monsieur BENFERS.- Madame le Maire, mes chers collègues, je profite de ce rapport, pour souligner la volonté de la Ville de Marseille et le portage de notre Adjoint, Monsieur HEDDADI, avec l'effort signifiant de 1,5 million d'euros supplémentaires pour les centres sociaux en période estivale. Ça permet à ces centres sociaux de fonctionner. Ces mêmes centres sociaux qui dans le passé étaient fermés, et pourront offrir des animations et une vie sociale à tous les Marseillais qui ne seront pas en mesure ou en capacité de prendre des vacances loin de notre sympathique et jolie ville. Voilà Madame le Maire. Et je salue encore l'action menée par notre Adjoint, Monsieur Ahmed HEDDADI, qui portera de plus en plus de telles initiatives pour le bonheur de tous les Marseillais. Merci.

Madame BAREILLE.- Merci, je vous propose de passer au vote. Qui est contre ? Qui s'abstient ? Rapport adopté à l'unanimité, c'est bien ça ? Merci.

LE RAPPORT N° 24-40751-DLSVAEC - 24-030 7S EST ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

RAPPORT N° 24-40782-DPE - 24-031 7S

DIRECTION GÉNÉRALE ADJOINTE LA VILLE DES PETITES MARSEILLAISES ET DES PETITS MARSEILLAIS - DIRECTION DE LA PETITE ENFANCE - Subventions à des associations œuvrant dans le domaine de la petite enfance - Approbation des conventions de fonctionnement et d'investissement 2024 avec l'association Baby's Smile et de la convention d'investissement avec l'association F.A.I.L.13.

Madame BAREILLE.- Rapport suivant, il s'agit de la direction de la Petite Enfance, Madame BIRGIN.

Madame BIRGIN.- Madame le Maire, chers collègues, ce rapport a pour objet l'approbation de l'attribution de subventions à des associations œuvrant dans le domaine de la petite enfance ainsi que la validation des conventions conclues entre la Ville de Marseille et les associations. Pour ce qui relève plus précisément de notre secteur :

- Une subvention est accordée à l'association Baby's Smile, au titre des EAJE appliquant la PSU, pour la Maison des P'tits loups, située dans le 14e arrondissement, selon le barème suivant : 1 euro par heure d'accueil réalisée entre les mois d'octobre de l'année 2023 et le mois de juin 2024 et en cas de disponibilités de crédits budgétaires annuels, un versement complémentaire pourrait être attribué au quatrième trimestre, en fonction de la spécificité des projets présentés ;

- ensuite, une subvention d'investissement de 2 200 euros est également attribuée à l'association Baby's Smile pour l'extension de deux places de la micro crèche la Maison des P'tits loups ;

- une subvention d'investissement de 6 600 euros est attribuée à l'association FAIL 13 pour l'extension de quatre places de la crèche Coccinelle, qui se situe dans le 13e arrondissement.

Madame le Maire, je vous demande de mettre ce rapport aux voix.

Madame BAREILLE.- Merci Madame BIRGIN. Monsieur BENFERS.

Monsieur BENFERS.- Madame le Maire, mes chers collègues, je suis en mode congratulations... C'était pour signaler que la Mairie de Marseille est en train de faire une campagne de recrutement pour les métiers de la Petite Enfance, afin de fournir toutes ces crèches qui sont dans le besoin et de développer tout le réseau de crèches dans la Ville de Marseille. J'en profite, une fois de plus, pour saluer notre Adjointe Madame Sophie GUÉRARD qui fait un travail formidable dans sa délégation. Je vous remercie.

Madame BAREILLE.- Merci, nous passons au vote. Qui est contre ? Qui s'abstient ?

Monsieur BENFERS.- Je veux des places de crèches...

Madame BAREILLE.- Rapport adopté à l'unanimité, merci.

LE RAPPORT N°24-40782-DPE - 24-031 7S EST ADOTÉ À L'UNANIMITÉ.

RAPPORT N° 24-40910-DPP - 24-032 7S

DIRECTION GÉNÉRALE ADJOINTE LA VILLE PLUS JUSTE, PLUS SÛRE ET PLUS PROCHE - DIRECTION DE LA PRÉVENTION ET DE LA PROTECTION - Attribution de subventions prévention des comportements à risque chez les jeunes.

Madame BAREILLE.- Rapport suivant, nous sommes sur la direction de la Prévention et de la Protection, Madame ATIA.

Madame ATIA.- Madame le Maire, mes chers collègues, ce rapport concerne l'approbation de l'attribution de subventions à des associations qui développent une action en lien avec les préoccupations de la Commission Mineurs, répondent aux objectifs de prévention des comportements à risque chez les jeunes et plus généralement aux enjeux de prévention de la délinquance juvénile dans les quartiers des 14e et 15e arrondissements, et ce pour un montant global de 28 000 euros. Notre secteur est concerné par l'association Centre social l'Agora pour un montant de 5 000 euros. Je vous demande, Madame le Maire, de mettre ce rapport aux voix.

Madame BAREILLE.- Merci Madame ATIA. Qui est contre ? Qui s'abstient ? Rapport adopté.

LE RAPPORT N°24-40910-DPP - 24-032 7S EST ADOPTÉ À LA MAJORITÉ DES VOIX.

(Votre contre du groupe Retrouvons Marseille)

RAPPORT N° 24-40754-DS - 24-033 7S

DIRECTION GÉNÉRALE ADJOINTE LA VILLE DU TEMPS LIBRE - DIRECTION DES SPORTS - Attribution de subventions aux associations sportives - 2ème répartition 2024 - Approbation de conventions - Budget primitif 2024.

Madame BAREILLE.- Rapport suivant, nous sommes sur les associations sportives, Monsieur BETTIRA.

Monsieur BETTIRA.- Madame le Maire, mes chers collègues, ce rapport a pour objet l'approbation de l'attribution de subventions à des associations sportives, dans le cadre d'une deuxième répartition concernant l'année 2024, pour un montant global de 721 800 euros. Concernant notre secteur, il bénéficiera de 50 000 euros, qui se répartissent comme suit :

- pour Rap'N Boxe, un montant de 3 000 euros,

- association de Développement des sports de petites surfaces, 3 000 euros,

- pour Burel Football Club, 14 000 euros,

- pour Meds Baseball et Softball Club Marseille, 4 000 euros,

- et pour les Minots de Marseille, 14 000 euros.

Madame le Maire, avant de mettre ce rapport aux voix, je voulais juste interpeller les élus de la Mairie pour leur donner le sentiment des associations sportives de notre secteur, qui voient les subventions rabotées au fur et à mesure du mandat, et surtout l'entretien des équipements qui laisse à désirer, avec des travaux non terminés comme le stade du Burel, avec des vestiaires qui ont des portes qui ne se ferment pas, et surtout le boulodrome des Olives qui nous a été livré sans que les travaux ne soient terminés. Je vais m'arrêter là sur les exemples des équipements de notre secteur, car il y en a énormément. Et Monsieur BOSQ, j'aimerais que quand on interpelle la Mairie centrale, il y ait une réactivité, comme vous quand vous nous interpellez.

Madame le Maire, je vous demande de mettre ce rapport aux voix.

Madame BAREILLE.- Merci Monsieur BETTIRA. Monsieur BENFERS.

Monsieur BENFERS.- Madame le Maire, chers collègues, Monsieur BETTIRA, oui, vous avez raison, il faut soutenir les associations, mais quelles sont les associations auxquelles la Mairie de Marseille fait défaut ? Et là, oui, j'irai bien volontiers faire le facteur, que ce soit à vélo, à pied, ou en bus, lorsqu'il y en a, amener cette information à notre Adjoint.

Un intervenant.- (hors micro)

Monsieur BENFERS.- Quand y a le bus hein ! Mais ce que je voulais dire là, puisqu'on en est aux gentillesses. Vous êtes très au fait de ces associations, et je vous salue pour ça, qui sont en souffrance. Moi je vous suggère, je vous suggère de solliciter le report à nouveau pour les soutenir quand la Mairie centrale vous semble défaillante. Le report à nouveau, qui est très bien fourni, sur lequel vous avez du mal à dépenser, parce que les chauffeurs ne sont pas là ou les cuisiniers sont absents... Voilà. Mais bien volontiers, Monsieur BETTIRA, je me ferais fort de porter toutes les doléances qui seront les vôtres et celles des associations à la Mairie centrale. Je vous remercie.

Monsieur KOUBI-FLOTTE- (hors micro)

Madame BAREILLE.- Madame ATIA, vous vouliez prendre la parole ?

Madame ATIA.- Monsieur BENFERS, comme vous l'a rappelé Monsieur KOUBI-FLOTTE, apparemment il y a des nuances...

Un intervenant.- (hors micro)

Madame ATIA.- oui, mais vous avez des indemnités pour entendre ce qui vous blesse, ce qui vous fâche, c'est comme ça, il va falloir les justifier. Donc moi je note que vous n'écoutez pas la parole de Monsieur KOUBI-FLOTTE, qui pourtant pourrait vous apporter une plus-value, comme ça vous ne direz pas de bêtises la prochaine fois. Donc voilà, au niveau des subventions, il vous a répondu, j'espère que vous allez le noter.

Secundo, ce qu'on note, c'est qu'effectivement, vous persistez et vous signez sur le fait qu'il y a des choses que vous voulez bien remonter, ô grand seigneur que vous êtes, j'espère que vous avez au moins perçu l'ironie, elle est assez flagrante, mais comme je sais que vous n'êtes pas si fin que ça, je vous le précise c'était ironique. Donc on note, on note vraiment, parce que cela a été en vidéo donc, que vous ne remonterez pas pour la sécurité, au niveau de l'Étoile, mais par contre, vous vous faites le messager pour l'adjoint aux Sports, Monsieur JIBRAYEL. Monsieur JIBRAYEL, avec qui, je vais vous le dire, Monsieur BETTIRA, ne vous inquiétez pas nous avons un lien avec Monsieur JIBRAYEL directement, nous étions, dernièrement, aux Minots de Marseille, vous n'y étiez pas, comme vous n'y êtes jamais d'ailleurs. Vous n'y êtes pas quand il y est, c'est désolant... Bon je sais, de temps en temps, il faut bien essayer de se montrer comme on n'est pas, forcément. Donc, nous notons que vous faites le messager pour ceux que vous choisissez, les thématiques que vous choisissez...

Monsieur BENFERS.- (hors micro)

Madame ATIA.- Ce n'est pas pour moi, ce sont les habitants Monsieur BENFERS, vous n'avez pas encore compris. Parce que pour vous, le mandat est d'intérêt personnel, pour moi, il est d'intérêt général. C'est la différence entre vous et moi. Vous allez apprendre aujourd'hui. Et prenez note.

Monsieur BENFERS.- (hors micro)

Madame BAREILLE.- Merci Madame ATIA. J'entends effectivement vos remarques sur le report, encore une fois, je vais vous réexpliquer comment fonctionne une Mairie de Secteur...

Monsieur BENFERS.- (hors micro)

Madame BAREILLE.- Monsieur BENFERS, laissez-moi parler s'il vous plaît, soyez poli. Nous ne pouvons pas subventionner des associations et nous sommes ici pour des équipements Mairie centrale. Les stades, c'est la Mairie centrale, le Burel, c'est la Mairie centrale, et donc effectivement, nous attendons. Voilà, ils ont des travaux qui ont démarré il y a trois ans au niveau des vestiaires, qu'ils ont arrêtés. Ils demandent juste à ce que ces travaux puissent se poursuivre. Donc malheureusement, vous ne nous avez pas répondu, mais j'espère que le message sera fait à l'adjoint au Sport. En tout cas nous nous en chargerons, puisque nous étions ensemble lors de la remise du label. Merci. Nous passons au vote.

Qui est contre ? Qui s'abstient ? Le rapport est adopté à l'unanimité. Merci.

LE RAPPORT N°24-40754-DS - 24-033 7S EST ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

RAPPORT N° 24-40757-DS - 24-034 7S

DIRECTION GÉNÉRALE ADJOINTE LA VILLE DU TEMPS LIBRE - DIRECTION DES SPORTS - Approbation de la convention de mécénat conclue entre la Ville de Marseille, OM Fondation CMA-CGM et la Ligue Méditerranée de Football - Travaux de réhabilitation et de rénovation des City stades Félix Weygand (13ème arrondissement) et Peyssonnel (3ème arrondissement).

Madame BAREILLE.- Et Monsieur BETTIRA, je vous laisse poursuivre sur le prochain rapport.

Monsieur BETTIRA.- Merci Madame le Maire. Pour ce rapport, nous sommes consultés dans le cadre de l'approbation de la convention de mécénat ci-annexée, conclue entre la Ville de Marseille et l'OM Fondation, la Fondation CMA-CGM et la Ligue Méditerranée de Football. En effet, fort de la collaboration mise en œuvre sur le city stade de la Major, l'Olympique de Marseille et le groupe CMA-CGM, par le biais de leur fondation, ainsi que la Ligue Méditerranée de Football ont proposé à la Ville de Marseille de participer financièrement aux travaux de réhabilitation et de rénovation des City Stades Félix Weygand dans le 13e arrondissement et Peyssonnel dans le 3e arrondissement, et d'apporter leurs soutiens à travers un mécénat.

Pour le financement de ces travaux dont le montant est estimé à 350 000 euros et prévus sur crédits annuels d'investissement, des subventions aux taux les plus élevés possibles seront sollicitées auprès des différents partenaires de la Ville de Marseille, dont l'Agence Nationale du Sport. Ainsi, les mécènes s'engagent à financer le projet à hauteur des sommes non couvertes par les subventions obtenues auprès de l'Agence Nationale du Sport, sans que ces financements ne puissent excéder, par mécène, les plafonds suivants. Concernant la réhabilitation et la rénovation du stade Félix Weygand dans notre secteur :

- OM Fondation apporte 20 000 euros,

- la Fondation CMA-CGM 40 000 euros,

- et la Ligue Méditerranée de Football 10 000 euros.

Madame le Maire, je vous demande de mettre ce rapport aux voix.

Madame BAREILLE.- Merci Monsieur BETTIRA. Et nous sommes ravis, j'ai envie de dire merci aux fondations, aux mécènes, d'investir sur notre secteur. Cela nous permet de voir sortir des projets de terre, même si certains, parfois, accusent les bateaux de polluer Marseille, mais en tout cas on a la chance de bénéficier de financements et de voir de jolis projets. Donc merci à l'OM Fondation, à CMA-CGM, à la Ligue Méditerranée de Football. Et puis nous avons eu d'autres rapports précédemment où c'était la Fondation de la Caisse d'Épargne qui nous permettait d'avoir de nouveaux équipements sportifs sur le secteur. Je vous propose de passer au vote. Qui est contre ?

Monsieur BOSQ.- (hors micro)

Madame BAREILLE.- Je ne vous ai pas vu Monsieur BOSQ, excusez-moi. Allez, je vous laisse la parole.

Monsieur BOSQ.- Merci Madame le Maire, juste quelques mots pour répondre à Monsieur l'adjoint aux Sports, qui m'a interpellé puisqu'il m'a cité. Je pense qu'il fait référence au petit stade des Mourets, où j'ai eu la délicatesse de le signaler en direct en lui demandant d'agir, même si cela faisait un mois que ce terrain était dans un état lamentable. Dont acte. Vous faites l'entretien, c'est de votre ressort, c'est dommage que ce ne soit pas pérenne et que vous puissiez le faire

régulièrement. Par contre, je trouve que c'est un très mauvais procès que l'on fait à l'adjoint aux Sports, notamment dans notre secteur. Alors il y a quelqu'un, le prédécesseur du Maire de Marseille, qui disait que ce n'était pas Harry Potter, qu'il n'avait pas la baguette magique. Et je pense que le Maire, il ne l'a pas non plus, même s'il fait beaucoup de choses, en si peu de temps, on ne peut pas tout faire. Notamment, je vous rappelle, successivement, de mémoire, il y a eu le stade de la Floride qui était dans un état lamentable. Pour ce stade, concernant les Minots du Panier, c'est 1,9 million qui va être investi pour le vestiaire et pour le petit stade. À Château-Gombert, les travaux ont commencé pour leurs sièges, 250 000 euros. Concernant les subventions, il n'y a jamais eu de baisses de subventions, bien au contraire, elles sont en augmentation. Donc à faire des procès OK, mais qu'ils soient justifiés. Pour le coup, vous n'avez pas raison, ce n'est pas justifié.

Madame ATIA.- (hors micro)

Madame BAREILLE.- Bien sûr Madame ATIA.

Madame ATIA.- Monsieur BOSQ, vous savez, juste une petite précision, et sans aucune agressivité. Ce sont juste des demandes ou des interrogations qui sont formulées, ne vous sentez pas persécuté, et surtout il n'y a pas de procès envers Monsieur l'Adjoint. Donc elle vous le disait, Madame le Maire, elle était avec lui, dernièrement, sur un site, moi ça m'est arrivé, nous arrivons à avoir une communication assez fluide. Nous demandons des choses, c'est aussi notre rôle en Mairie de Secteur, mais contrairement à Monsieur BENFERS, Monsieur JIBRAYEL, par contre, a une manière de s'exprimer qui est tout à fait correcte et nous avons une bonne communication avec lui. Mais c'est normal, cela fait partie de notre rôle de faire des remarques, et normalement vous devez les relayer, sans les sélectionner au gré des envies et des intérêts personnels de certains élus. Mais pour vous le dire, il n'y a pas de procès ici.

Monsieur BENFERS.- (hors micro)

Madame BAREILLE.- Merci Madame ATIA. Et Monsieur BOSQ, je sais que Château-Gombert est un magnifique village, mais le secteur ne s'arrête pas à Château-Gombert, donc j'espère que l'on vous verra aussi dans d'autres quartiers de notre secteur et porter surtout d'autres projets. Allez, je vous propose de passer au vote.

Qui est contre ? Qui s'abstient ? Le rapport est adopté à l'unanimité.

LE RAPPORT N°24-40757-DS - 24-034 7S EST ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

RAPPORT N° 24-40797-DSPI - 24-035 7S

DIRECTION GÉNÉRALE ADJOINTE LA VILLE PLUS JUSTE, PLUS SÛRE ET PLUS PROCHE - DIRECTION DE LA SANTÉ PUBLIQUE ET DE L'INCLUSION - Attribution de subventions aux associations œuvrant en faveur des droits des femmes et de la lutte contre les violences faites aux femmes - 1ère répartition - Approbation de la convention annexée.

Madame BAREILLE.- Rapport suivant, nous sommes sur des subventions pour des associations œuvrant en faveur des droits des femmes et de la lutte contre les violences faites aux femmes. Madame AYCARD.

Madame AYCARD.- Madame le Maire, mes chers collègues, pour ce rapport il nous est demandé de valider l'attribution de subventions à des associations

œuvrant en faveur des droits des femmes et de la lutte contre les violences faites aux femmes, dans le cadre d'une première répartition concernant l'année 2024, pour un rapport global de 264 500 euros. D'autre part, il nous est également demandé de valider une convention conclue entre la Ville de Marseille et l'association « Amicale du Nid » qui ne relève pas, par ailleurs, du 13-14.

Concernant notre secteur, il bénéficiera de 5 000 euros, qui se répartissent comme suit :

- l'Association SCHEBBA, 4 000 euros,

- le Centre Social Saint-Just La Solitude, 1 000 euros.

Madame le Maire, je vous prie de mettre ce rapport aux voix.

Madame BAREILLE.- Merci Madame AYCARD. Qui est contre ? Qui s'abstient ? Le rapport est adopté à l'unanimité. C'est très bien, merci.

LE RAPPORT N°24-40797-DSPI - 24-035 7S EST ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

RAPPORT N° 24-40798-DSPI - 24-036 7S

DIRECTION GÉNÉRALE ADJOINTE LA VILLE PLUS JUSTE, PLUS SÛRE ET PLUS PROCHE - DIRECTION DE LA SANTÉ PUBLIQUE ET DE L'INCLUSION - Subventions attribuées aux associations développant des projets de santé publique - Budget primitif 2024 - 1ère répartition.

Madame BAREILLE.- Et nous passons au dernier rapport de ce Conseil. Il s'agit de subventions à des associations développant des projets de santé publique, Madame FURFARO.

Madame FURFARO.- Madame le Maire, ce rapport a pour objet l'attribution de subventions de fonctionnement à des associations intervenant dans le champ de la santé publique, dans le cadre d'une première répartition concernant l'année 2024, pour un montant global de 371 000 euros. Concernant notre secteur, il bénéficiera de 12 000 euros, qui se répartissent comme suit : pour l'association Les Petits Débrouillards, 6 000 et 6 000, ce qui fait 12 000 euros. Madame le Maire, je vous demande de mettre ce rapport aux voix.

Madame BAREILLE.- Merci Madame FURFARO. Qui est contre ? Qui s'abstient ? Le rapport est adopté. Merci.

LE RAPPORT N°24-40798-DSPI - 24-036 7S EST ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

(Abstention des groupes Retrouvons Marseille et Rassemblement national)

Madame BAREILLE.- Nous avons donc passé en revue l'ensemble des rapports. Je voulais remercier encore une fois les services pour toute la préparation, je sais combien c'est fastidieux, donc merci à Marie, à Corinne, à Christine pour tout le temps consacré pour la préparation des Conseils. Merci également à l'ensemble de nos rapporteurs. Je vous souhaite à tous une bonne fine de journée. Merci.

La séance du Conseil d'arrondissements est levée à 17h45 par Madame Marion BAREILLE, Maire du 7ème Secteur.